Le journal de LA RÉORTHE

BULLETIN MUNICIPAL

Le nouveau groupe scolaire et accueil périscolaire

Janvier 2020

SOMMAIRE

3..... EDITO du Maire

4 à 8..... Principales DÉLIBÉRATIONS

9..... LE PERSONNEL COMMUNAL

10..... BUDGET 2019

11 à 13..... RÉALISATIONS 2019

Mots des commissions / École / Vestiaires

14 / 15 ..... LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE

16 / 17 ..... PROJET FÉOLE

18..... TARIFS communaux

19..... ÉTAT CIVIL 2019

20 / 21 ..... Retour en IMAGES sur 2019

22..... LE RESTAURANT SCOLAIRE

23 ..... L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

24..... L'école des DEUX-LAYS

25..... Association DE PARENTS D'ÉLÈVES

26..... L'école JEANNE D'ARC

27..... L'OGEC

28 à 33..... Le mot des ASSOCIATIONS

Le Foyer rural / Le Foyer de Jeunes
Le Club de FOOT / Le Maréorthon
La Société de chasse / ALER
Club Entre nous / CATM

34..... SYNERVAL

35..... Bon à SAVOIR !

36 / 37 ..... Infos SOCIAL / FAMILLE / EMPLOI

38 à 44..... Infos PRATIQUES

45..... Nos PROFESSIONNELS à votre service

Artisans / commerçants
Assistantes maternelles / Gîtes...

46..... La PAROISSE / CLINS D'OEIL à 2020...

47..... Calendrier des MANIFESTATIONS 2020

ÉDITO DU MAIRE

Une nouvelle année se présente à nous et c'est avec beaucoup d'espoir qu'il faut l'aborder pour la vivre pleinement dans la joie et la tolérance. Meilleurs vœux de bonne et heureuse année à chacune et chacun d'entre vous. Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite tout d'abord la santé qui permet et facilite les enjeux de la vie, ensuite tous mes vœux de bonheur et de prospérité pour vos projets personnels, familiaux, éducatifs, associatifs et professionnels. J'adresse aussi tous mes vœux à ceux qui vivent des difficultés, touchés par les aléas de la vie, la maladie, le deuil et la précarité de l'emploi en particulier.

Comme de coutume, dans ce bulletin, vous trouverez les informations sur la vie communale avec les articles des différentes commissions et associations, les informations pratiques ainsi que les travaux réalisés par votre Conseil municipal au cours de l'année 2019.

Dans mon dernier édito, je vous annonçais que nous étions dans la dernière ligne droite de notre mandature, et qu'après avoir mis à l'étude nos différents projets, nous passions dans la phase opérationnelle.

COMMENCÉS EN 2019 ET TERMINÉS EN 2020 :

- **Le groupe scolaire** (école et accueil périscolaire) permet d'accueillir nos enfants dans des conditions respectables.
- **La restauration de nos vestiaires**, avec la construction d'une salle plurivalente, est un équipement digne à double intérêt puisqu'il permet de recevoir les équipes sportives et les écoles pour le développement du sport en milieu scolaire.

➥ **Des investissements** réalisés avec un diagnostic posé et partagé, des équipements de qualité qui projettent de nouvelles perspectives pour mieux envisager l'avenir

- **Le lotissement « Le Vallon de la Charbonnière »**, avec le premier aménagement de 15 lots, est ouvert à la vente et offre une nouvelle attractivité à la commune.
- **L'étude de faisabilité de Féole** a été finalisée en début d'année. Elle permettra de mieux appréhender les points de diagnostic au travers des fiches actions remises par le Cabinet Urban'ism. Elle nous sera également utile pour mobiliser les financeurs avec des arguments étayés. C'est un grand chantier qui prendra du temps.
- **Concernant les logements MAD** (Maintien A Domicile), la construction a pris du retard mais les travaux devraient démarrer au cours de ce premier semestre 2020.

D'AUTRES DOSSIERS SONT DANS LES CARTONS, mais je laisse le soin à la future équipe municipale de les mener, car comme je l'ai annoncé par voie de presse, je ne briguerai pas un nouveau poste de Maire.

ELU DEPUIS 1989, AVEC 3 MANDATS DE PREMIER MAGISTRAT, j'ai servi la commune avec passion pour le bien et l'intérêt de chacun d'entre vous avec des projets structurants au service des habitants. Notre commune a vu croître sa population, de nombreuses structures ont été mises en place, tout cela grâce à la bonne harmonie des différents conseils municipaux, je les remercie sincèrement.

MES REMERCIEMENTS s'adressent aussi à tous les agents municipaux dont la bonne entente facilite les relations ; ils m'ont apporté leurs concours avec beaucoup de professionnalisme et en allant tous de l'avant pour servir la collectivité pour le bien de tous les Réorthais.

Merci à vous, les concitoyens, qui m'avez encouragé et soutenu tout au long de mon engagement.

Le Maire, Jean-Claude AUVINET

SÉANCE DU 24 JANVIER

PRÉSENTS : AUVINET Jean-Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, BRIENS Guillaume (Secrétaire de séance), COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOU Paule, TETRAULT Maryse, SOULARD Anne-Lise. EXCUSÉ : GAUTRON Julien.

BOURG DE FÉOLE : 3e PHASE

L'étude de faisabilité urbaine sur une stratégie d'évolution du bourg de Féole arrivant à son terme, le Cabinet URBAN'ISM de Bourgueil (Indre et Loire) a présenté au Conseil Municipal les fiches actions sur les thématiques retenues. Le Conseil a validé cette étude qui va pouvoir, entre autres, servir de support pour défendre ce projet devant les partenaires financiers.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications apportées aux statuts de la CCSVL portant sur :

- la suppression de la compétence « Actions en faveur des familles et personnes âgées / CLIC Reper'âge », l'EPCI ne reprenant que les actions collectives de prévention.
- la suppression de compétences exercées de manière différenciée, sur le territoire, telles que :
  - Transport scolaire : organisateur secondaire du transport.
  - Restauration à destination des établissements scolaires du 1er degré et des services à caractère intercommunal, hormis pour les communes ayant réalisé les investissements nécessaires pour la mise aux normes des bâtiments destinés à la production de repas dans le cadre scolaire.
  - Création et gestion d'un service de portage à domicile pour les personnes âgées de plus de 60 ans ou en convalescence.
- la modification de la rédaction de la compétence « Enfance-Jeunesse » en retirant les mentions « périscolaire » et « extrascolaire » afin de simplifier et éviter toute nouvelle redéfinition ultérieure.
- la désignation nommément dans les statuts, des structures d'accueil Enfance jeunesse.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable sur les propositions de périmètres délimités des abords concernant le Château de l'Aubraye.

SUBVENTIONS 2019 VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'attribuer les subventions suivantes :

- CCAS ..... 1 750 €
- Foyer des jeunes ..... 500 €
- Le souvenir Vendéen de Clemenceau ..... 50 €
- OCE Vendée (achat de livres) ..... 250 €

SÉANCE DU 28 FÉVRIER

PRÉSENTS : AUVINET Jean-Claude, FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie (Secrétaire de séance), BENIT Julien, BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, MAUME Simone, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, PUAUD Hélène. EXCUSÉ : MERLET Serge

LOTISSEMENT « LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE » :

- **SYDEV** : réalisation d'une extension de réseau électrique dans le cadre des travaux (Tranche 1)..... 41 026 €
- **VENDÉE EAU** : raccordement eau potable..... 12 590,57 € HT
- **DÉNOMINATION DE NOM DE RUE** .....Rue du Lavoir

ZONE ARTISANALE DU CHAMP MAROTTE

Dénomination de nom de rue ..... Impasse du Champ Marotte

RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

- **SYDEV** : convention prévoyant un montant maximum de participation de la Commune de 1000 € pour l'année 2019.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

- **FOYER DES JEUNES** : aide exceptionnelle accordée pour la mise en place du projet de Trail 2019.
- Le Conseil décide de ne pas donner suite aux autres demandes de subventions faites auprès de la commune : association Chants Sons (concert du 22 Mars 2019 à la Réorthe), Gymnastique Volontaire de Sainte-Hermine.

STADE DE FOOT

Le Conseil Municipal accepte de rembourser l'abonnement du compteur électrique pour l'année 2018, à hauteur de 198,51 €, à l'association FCPRJ, et arrête la participation de l'Association FCPRJ à la consommation d'eau du Stade pour l'année 2018 à hauteur de 50 %, soit 1141,43 €. Monsieur le Maire va donc émettre un titre de recettes de 942,92 € à l'encontre du Club de Football FCPRJ (= participation du club aux dépenses d'eau, moins la prise en charge financière par la Commune de l'abonnement électrique du Stade pour l'année 2018).

DISTRIBUTEUR DE PAINS

Le Conseil Municipal prend acte de la fin de la convention d'occupation du domaine public concernant le distributeur de pains dans le bourg, au 6 Mars 2019.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT

Délibération portant opposition au transfert obligatoire de la compétence Assainissement prévue à l'article 64 de la Loi n° 2015-991 et report dudit transfert

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide DE S'OPPOSER au transfert de la compétence assainissement collectif à la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral au 1er janvier 2020 et souhaite REPORTER au 1er janvier 2026 ledit transfert, sous réserve d'une délibération de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.

GARE SNCF DE LUÇON

Le Conseil à l'unanimité demande le maintien des 56h d'ouverture du guichet de la gare SNCF de Luçon.

SÉANCE DU 28 MARS

PRÉSENTS : AUVINET Jean-Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien,, COULAIS Jérôme, PUAUD Hélène (Secrétaire de séance), GAUTRON Julien, MAUME Simone, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS : DASSOT Maryline, BRIENS Guillaume

LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE

Avenant n°1 : Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage

- Le Conseil valide l'avant-projet définitif ainsi que l'enveloppe prévisionnelle des travaux (1re tranche) .....329 150,57 € HT.
- Donne l'autorisation à Monsieur le Maire pour signer l'avenant de forfaitisation de la rémunération de l'assistant à maîtrise d'ouvrage s'élevant à ..... 14 811,78 € HT
- Autorise le lancement de la phase DCE et la consultation pour les marchés de travaux
- Les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget annexe Lotissement « le Vallon de la Charbonnière ».

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018

Les comptes de gestion du BUDGET PRINCIPAL et du BUDGET ANNEXE (LOTISSEMENT LA CROIX RAMBAUD) dressés pour l'exercice 2018 par le Receveur et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

BUDGET PRINCIPAL

- Excédent de fonctionnement de ..... 234 507.90 €
- Déficit d'investissement de .....257 040.34 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CROIX RAMBAUD

- Déficit d'investissement de .....95 313.75 € €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018

BUDGET PRINCIPAL

- Report Section de Fonctionnement (recettes) .....196 621.80 €
- Affectation à l'Investissement .....200 000.00 €
- Solde d'exécution négatif reporté.....314 268.67 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CROIX RAMBAUD

- Solde d'exécution négatif reporté.....95 313.75 €

BUDGETS PRIMITIFS 2019

BUDGET PRINCIPAL (adopté à l'unanimité)
Fonctionnement.....939 036.80 €
Investissement .....3 422 945.27 €

BUDGET LOTISSEMENT LA CROIX RAMBAUD (à l'unanimité)
Fonctionnement.....84 740.25 €
Investissement .....84 739.25 €

BUDGET LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE
Fonctionnement.....467 912 €
Investissement .....467 911 €

Les résultats définitifs de l'Exercice 2018 seront repris pour le Budget Principal et le Budget annexe Lotissement la Croix Rambaud.

Le Conseil Municipal a arrêté à l'unanimité le produit de l'emprunt nécessaire à l'équilibre des budgets :

BUDGET PRINCIPAL .....329 635.58 €

BUDGET ANNEXE Le Vallon de la Charbonnière.....372 598 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Augmentation décidée à l'unanimité, de 1 % :

- Taxe d'Habitation .....16,07 %
- Taxe Foncière (Bâti) .....15,23 %
- Taxe Foncière (Non bâti) .....46,77 %

COÛT HORAIRE DES TRAVAUX EN RÉGIE EN 2019

Le Conseil, à l'unanimité, a arrêté le coût horaire du personnel, dans le cadre des travaux en régie, pour 2019 à ..... 18,36 €

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé l'actualisation et le vote de l'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement.
- Convention Vendée Eau acceptée pour la réalisation d'une extension du réseau d'eau potable dans le cadre des travaux du nouveau groupe scolaire et accueil périscolaire, pour un montant de participation provisoire de..... 3 179.46 € HT

ECOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 665 € à l'OGEC de l'école privée Jeanne d'Arc pour un voyage scolaire.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire concernant les différents devis engagés.

SÉANCE DU 9 MAI

PRÉSENTS : AUVINET Jean-Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien (Secrétaire de séance), GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, COULAIS Jérôme, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOU Paule. EXCUSÉS : BRIENS Guillaume, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse.

PRÉSENTATION DE MUTUALIA SANTÉ DES TERRITOIRES

Le Conseil Municipal a entendu l'exposé de la conseillère de MUTUALIA sur la possibilité de souscrire à un contrat « Mutualia, Santé des territoires » permettant aux habitants de la commune et aux agents communaux de souscrire à une complémentaire santé tout en bénéficiant d'un tarif avantageux.

PRÊT-RELAIS POUR LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Pour financer les travaux d'investissement du groupe scolaire et accueil périscolaire, Le Conseil décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Bretagne-Pays de la Loire, un crédit-relais à taux fixe, de 500 000 € sur 2 ans

LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de fixer le prix de vente des lots du Lotissement le Vallon de la Charbonnière à 43 € TTC le m².

TÉLÉTRANSMISSION AVEC LA PRÉFECTURE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte une nouvelle convention avec la Préfecture pour pouvoir télétransmettre les actes réglementaires et budgétaires et de commande publique.

DISTRIBUTION DES REVENUS DES TERRES DE BOIS GÂTS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité arrête le nombre des ayants droits à 424 et fixe à 6,45 € la part de chacun. La distribution des revenus se fera en Mairie. Les revenus non distribués seront destinés à l'aménagement de l'aire de jeux à proximité du plateau multisports, s'agissant d'un bien d'équipement pouvant bénéficier au plus grand nombre.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Le Conseil, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, ne donne pas suite à l'appel de l'AMF pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour la restauration de Notre-Dame de Paris.
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité attribue une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association « Poussières de Vie », association qui a pour objet de venir en aide aux enfants et jeunes défavorisés du Vietnam.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises par le Maire concernant différents devis engagés, l'exercice du droit de préemption et le recrutement d'un contractuel pour pourvoir au remplacement d'un agent en congé maladie.

SÉANCE DU 13 JUIN

PRÉSENTS : AUVINET Jean-Claude, FORTIN Christophe, BRIENS Guillaume, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, COULAIS Jérôme, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse (Secrétaire de séance). EXCUSÉS : MERLET Serge, MAUME Simone, PUAUD Hélène.

TRANSPORTS SCOLAIRES « ALEOP »

Suite à la prise en charge par la Région du transport scolaire qui a décidé de la fin de la gratuité de la navette dans le cadre du RPI, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité :

- de verser une aide de 55 €/an/enfant empruntant la navette dans le cadre du RPI, à partir de la rentrée scolaire 2019/2020
- de verser une aide de 50 €/an/enfant empruntant le circuit (du domicile à l'école) sur les 110 € réglé par les familles, à partir de la rentrée scolaire 2019/2020
- qu'une délibération devra être prise chaque fin d'année scolaire pour lister nominativement les familles pour lesquelles un remboursement sera effectué, à l'appui d'un justificatif de paiement et d'un RIB déposés en Mairie
- que cette aide sera proratisée en fonction des mois d'utilisation du service.

JURY D'ASSISE 2020 : TIRAGE AU SORT D'UN JURÉ

Après tirage au sort, Monsieur Julien REMPILLON est proposé comme membre possible sur la liste des jurés.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

- **Pays de Sainte Hermine :** Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet de PLUI arrêté.
- **Pays de Chantonnay** : Le Conseil donne un avis favorable au projet de PLUI arrêté.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION LA MARELLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ne donne pas suite à la demande de don d'1€ par enfant scolarisé à l'école des Deux-Lays pour avoir accès à une animation dans le cadre de la fête des écoles.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises par le Maire concernant différents devis engagés et l'exercice du droit de préemption.

SÉANCE DU 18 JUILLET

PRÉSENTS : AUVINET Jean-Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, BRIENS Guillaume, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, COULAIS Jérôme (Secrétaire de séance), MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse.

NOM ET ADRESSE DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

- Le Conseil, à l'unanimité, décide de conserver le même nom à la nouvelle école élémentaire publique, soit : Ecole élémentaire publique des Deux-Lays
- Nouvelle adresse à compter de la rentrée scolaire 2019-2020 : 21, rue du Stade - 85210 LA REORTHE.

TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2019-2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs existants à compter de la rentrée scolaire 2019-2020

MUTUALIA « SANTÉ DES TERRITOIRES »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la proposition de la complémentaire santé MUTUALIA GRAND OUEST dans le but de favoriser l'accès et le recours aux soins de la population de la commune de la Réorthe, et décide de conclure une convention de partenariat avec Mutualia Grand Ouest, pour une durée de 3 ans.

GRATIFICATION DE STAGIAIRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte qu'une gratification d'un montant de 120 € soit versée à Doreen PACTEAU-DEBROSSE.

MOTION CONTRE LA FERMETURE DES TRÉSORERIES

Le conseil municipal, à l'unanimité s'oppose fermement aux restructurations envisagées par le Gouvernement, et réaffirme son attachement au service public de proximité.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises par le Maire concernant différents devis engagés et l'exercice du droit de préemption.

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE

PRÉSENTS : AUVINET Jean-Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GAUTRON Julien, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, COULAIS Jérôme, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise (Secrétaire de séance). EXCUSÉS : BRIENS Guillaume, DASSOT Maryline, TETRAULT Maryse.

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN ADJOINT TECHNIQUE

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, à compter du 1er Octobre 2019, la création d'un emploi d'Agent Polyvalent permanent à temps non-complet à raison de 32 heures hebdomadaires annualisées.

SERVICE CIVIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la passation d'une convention avec la Fédération des Œuvres Laïques pour la mise à disposition d'un volontaire en Service Civique auprès de la commune, pour une durée de 10 mois, de septembre 2019 à Juillet 2020.

SYDEV : DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité profite de l'opportunité du déploiement de la fibre optique en 2020, pour effacer les réseaux sur une longueur de 500 ml sur la RD137, Rue Georges Clemenceau à Féole, et prend acte de la participation prévisionnelle de la collectivité qui s'élève à 85 300 € à prévoir au Budget Primitif 2020.

AGENCE MOBILE CONNECTÉE

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'accepter l'opportunité de proposer un service bancaire de proximité aux Réorthais, sous forme d'agence mobile connectée, et signe une convention de mise à disposition d'une durée d'1 an à compter du 1er Janvier 2020 avec le Crédit Agricole.

PROJET DE PARC ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE CHANTONNAY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable sur le projet de parc éolien qui sera composé de 3 éoliennes de 165m de hauteur en bout de pale pour une puissance totale installée de 10,8 MW.

SÉANCE DU 24 OCTOBRE

PRÉSENTS : AUVINET Jean-Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe (Secrétaire de séance), GAUTRON Julien, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, COULAIS Jérôme, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS : BRIENS Guillaume, DASSOT Maryline.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité d'adhérer à la convention de participation pour une durée de 6 ans, avec TERRITORIA MUTUELLE, pour le risque « PRÉVOYANCE » et fixe le montant mensuel de la participation de la collectivité à 10€ bruts/ agent, sur la base d'un temps complet,.

La participation sera versée au prorata de la quotité réellement travaillée pour les agents à temps non complet ou à temps partiel.

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE FÉOLE

Le Conseil Municipal souhaite solliciter le concours de l'EPF de la Vendée pour accompagner la commune dans sa réflexion sur la recomposition urbaine d'un ilot situé au cœur du bourg de Féole. Dans un premier temps, un courrier va être adressé à l'EPF puis, le Conseil se prononcera sur la passation d'une convention.

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) ANNÉE 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le rapport de la CLECT portant sur l'évaluation des charges transférées au titre de la restitution de la compétence « Lutte contre les chenilles processionnaires du pin » et du déploiement de la compétence « Soutien et participation à toute action culturelle, sportive éducative en milieu scolaire (maternelle et primaire) concernant l'ensemble des écoles du territoire ».

CONTRAT VENDÉE TERRITOIRE SUD VENDÉE LITTORAL

La répartition financière de l'enveloppe globale du territoire d'un montant de 6 489 090 € validée par le bureau communautaire le 19 octobre 2017 s'établit comme suit :

- 44% pour des projets intercommunaux
- 7,7% pour des projets portés par la ville de Luçon
- 48,3% pour des projets des 43 communes

Le contrat prévoyant, au cours de cette année 2019, un principe de revoyure afin de procéder aux ajustements paraissant nécessaires, le Comité Territorial de Pilotage réuni le 1er octobre 2019, a validé les modifications proposées par le territoire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'avenant au Contrat Vendée Territoires Sud Vendée Littoral.

ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le renouvellement de la convention avec le Département de la Vendée fixant les modalités de gestion des Espaces naturels sensibles sur les Rives du Lay situés sur la Commune, à compter du 1er Janvier 2020.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, BRIENS Guillaume, DASSOT Maryline (Secrétaire de séance), GAUTRON Julien, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, COULAIS Jérôme, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOU Paule, TETRAULT Maryse. EXCUSÉE : SOULARD Anne-Lise.

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE FÉOLE

- Convention de veille foncière en vue de réaliser un projet de renouvellement urbain de l'îlot de Féole, avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, et accepte le co-financement à hauteur de 50 % du coût des études, dans la limite de .....30 000 € HT
- Convention de maîtrise d'œuvre avec l'Agence de Service aux Collectivités locales de Vendée portant sur l'étude d'avant-projet de l'aménagement de la RD137 dans la traversée de Féole pour un montant de .....3 500 € HT

ÉCLAIRAGE PUBLIC 2020 : CONVENTION AVEC LE SYDEV

Convention de rénovation de l'éclairage public prévoyant un montant maximum de participation de la Commune de 1000 €.

ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Validation du programme d'entretien 2020.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, BRIENS Guillaume, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien (Secrétaire de séance), COULAIS Jérôme, MAUME Simone, RENOU Paule, TETRAULT Maryse, SOULARD Anne-Lise. EXCUSÉE : PUAUD Hélène.

NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES EN 2020

.....lire page 28

NOUVEAUX TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2020

À compter du 1er janvier 2020.....lire page 23

CONTRAT D'ASSOCIATION / ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

Participation aux dépenses de fonctionnement.....44 748,15 €

LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE

Convention avec le SYDEV pour l'éclairage de la Tranche 1, la participation de la collectivité étant de .....5 532 € HT

PLUI DU PAYS DE SAINTE HERMINE

Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :

- Constituer un pôle d'emplois phare en Vendée
- Conforter l'attractivité résidentielle
- Valoriser le cadre de vie rural

LE PERSONNEL COMMUNAL

SERVICE ADMINISTRATIF

CATHERINE TESSON

SECRÉTAIRE DE MAIRIE

- Management des services
- Conseil municipal
- Assistance auprès des élus
- Marchés publics
- Responsable des Ressources humaines
- Secrétariat

ROSE-MARIE LEVESQUE

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE POLYVALENTE

- Accueil Mairie
- Accueil Agence Postale
- Responsable du Restaurant scolaire

SERVICE TECHNIQUE

DIDIER BLANCHET

RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE

- Management du service technique
- Espaces verts et Voirie
- Bâtiments

JÉRÉMY MANDIN

ADJOINT TECHNIQUE

- Espaces verts et Voirie
- Bâtiments

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

MANUELLA BOYER

AGENT POLYVALENT

- Restaurant scolaire
- Responsable de l'accueil périscolaire
- Entretien des locaux
- Accueil agence postale

CATHERINE MALOIGNE

AGENT POLYVALENT

- Restaurant scolaire
- Accueil périscolaire
- Entretien des locaux

SANDY DURAND

AGENT POLYVALENT

- ATSEM à l'école des Minots à St Juire
- Accueil périscolaire

SONIA GUEDON

AGENT POLYVALENT

- Accueil périscolaire
- Restaurant scolaire
- Entretien des locaux
- Entretien des espaces verts

CHLOÉ CAILLAUD

- Service en restauration scolaire

AUDREY POIRAUD

SERVICE CIVIQUE

- Accueil périscolaire
- Pause méridienne

BUDGET 2019

FONCTIONNEMENT : 939 036 €

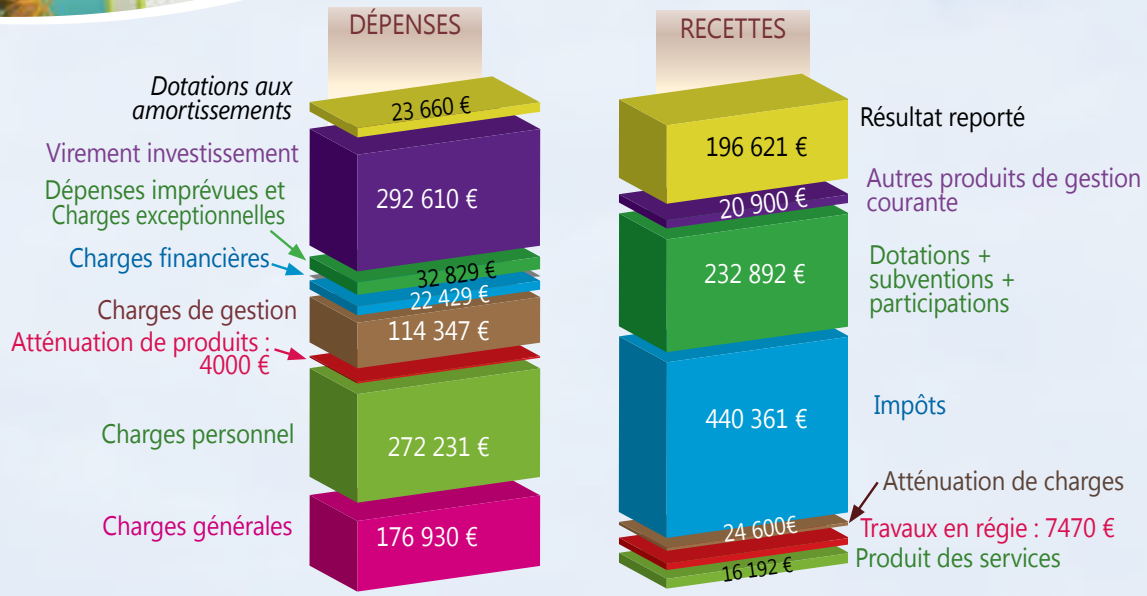

INVESTISSEMENT : 3 433 093 €

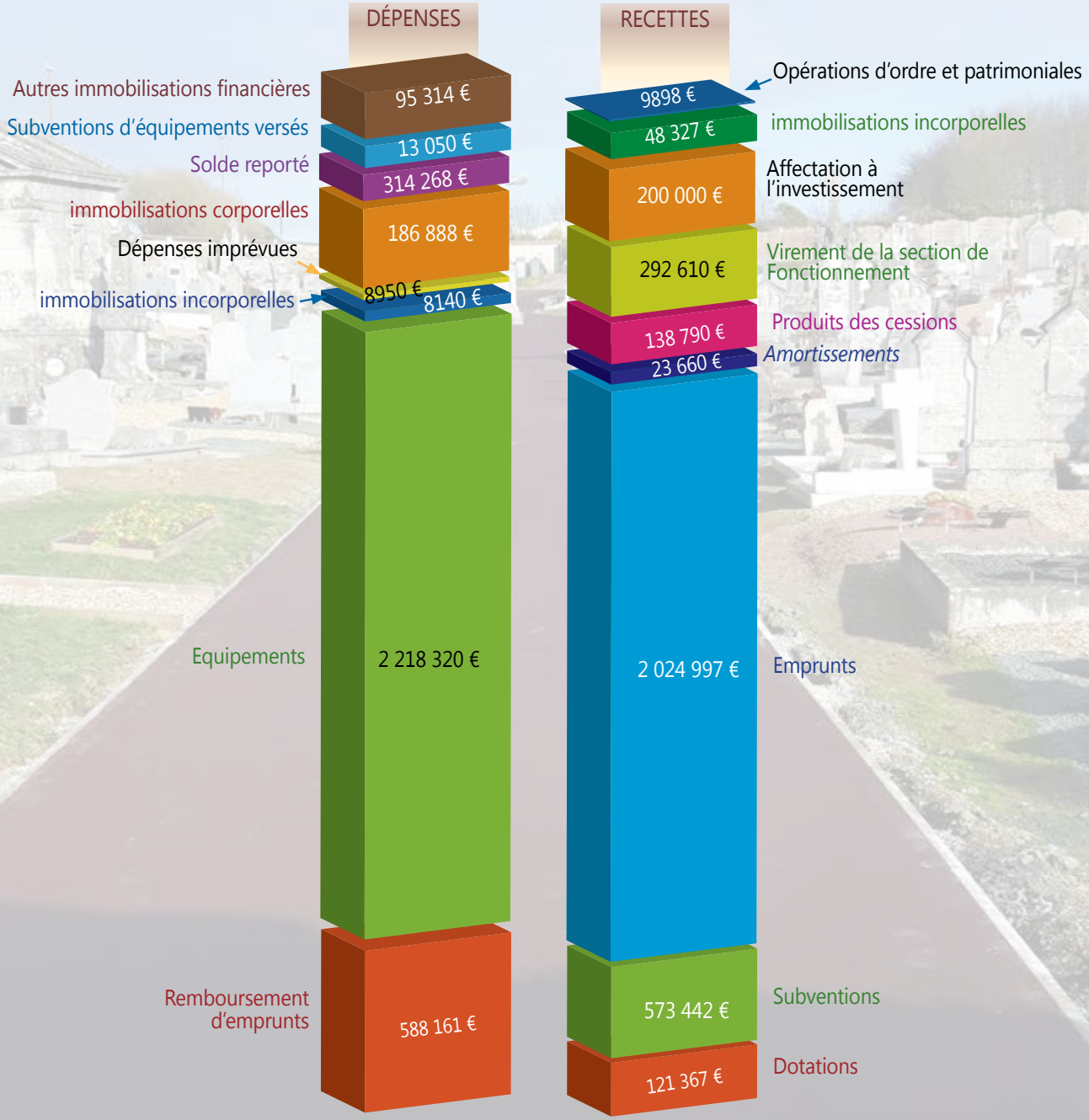

LE MOT DE LA COMMISSION VOIRIE

En 2018, nous avions lancé une procédure d'appel d'offres pour les 3 années à venir.

➥ Avec la commission, nous avons fait des choix et priorisé par ordre, les voies à entretenir.

Voici les travaux qui ont été réalisés en 2019 :

- La route de l'Hôpiteau (470 ml en enduit)
- La route de l'Abbaye (140 ml en enduit)
- La route de la Pigarnière (115 ml en enduit)
- Le chemin de la Forêt vers Landerie (850 ml en sablage)
- Le chemin de la Fontaine du Plaina (725 ml en enduit)

Ces coûts de travaux s'élèvent à ..... 67 750 € TTC.

➥ En 2020, la route de la Bouillée sera refaite en enrobés ainsi que la route de la Motte.

➥ Route de l'Hôpiteau à la Départementale

➥ Route de l'Abbaye

➥ Abribus de l'Hopiteau : une initiative locale !

LE MOT DE LA COMMISSION BÂTIMENTS

La Commission Bâtiments s'est réunie le samedi 14 décembre afin de faire un bilan de l'état des bâtiments communaux :

➥ L'année 2019 a été consacrée principalement au suivi des chantiers de rénovation des vestiaires et de construction du groupe scolaire et périscolaire.

➥ Certains travaux, initialement prévus en 2019, ont donc été reportés ultérieurement, comme :

- La rénovation des toilettes de la place Paul Guinet
- L'aménagement du logement autrefois affecté au directeur de l'école publique
- À la Salle Clemenceau, la consolidation d'une poutre du auvent entre le local poubelles et la salle.

➥ La rénovation de l'éclairage des bâtiments de la Mairie a été effectuée cette année.

VESTIAIRE FOOT

GROUPE SCOLAIRE

L'ÉCOLE ET L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

UN CHANTIER SUR 2 ANS

Décidé en septembre 2017, il aura fallu 2 ans pour que le projet voit le jour. Le premier coup de pioche a été donné le 21 juin 2018, et le chantier a été réceptionné en juin 2019, soit un an de travaux.

LA PARTIE SCOLAIRE EST CONSTITUÉE DE :

- 3 classes, une salle des professeurs, un bureau de direction, une salle d'enseignement spécialisé et de sanitaires.

LA PARTIE PÉRISCOLAIRE S'ARTICULE AUTOUR DE :

- 3 grands espaces chacun destiné à une tranche d'âge ou une activité. Elle comprend aussi une kitchenette, un bureau et des sanitaires.

UN GRAND HALL :

Il fait le lien entre les 2 parties, tout en donnant aussi l'accès à la cour commune.

DES LOCAUX FÉDÉRÉS ONT ÉTÉ AUSSI PRÉVUS : rangements, sanitaires adultes, locaux de stockage.

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES..... 2 411 114 € TTC

- AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ..... 273 890 €
- TRAVAUX DE CONSTRUCTION..... 1 777 985 €
- MAITRISE D'ŒUVRE ET AUTRES FRAIS..... 359 239 €

RECETTES..... 2 411 114 € TTC

- **SUBVENTION aménagement extérieur** :
  CONTRAT TERRITOIRES-RÉGION ..... 53 002 €
- **SUBVENTIONS construction :**
  PACTE RÉGIONAL POUR LA RURALITE ..... 100 000 €
  CONTRAT VENDÉE TERRITOIRES ..... 64 556 €
  CONTRAT DE RURALITÉ (DETR)..... 300 000 €
  CAF (Accueil périscolaire) / Travaux ..... 73 600 €
  CAF (Accueil périscolaire) / Equipement ..... 4215 €
- **PRÊTS**
  MSA (1% /10 ans)..... 100 000 €
  CAF / Travaux immobiliers (Taux 0)..... 110 400 €
  CAF / Equipement (Taux 0) ..... 6 322 €
- **EMPRUNT**..... 1 000 000 €
- **FCTVA**..... 393 293 €
- **AUTOFINANCEMENT** ..... 205 726 €

INAUGURATION LE 27 SEPTEMBRE

L'inauguration a eu lieu en présence de nombreuses personnalités : Annick PAQUET, Sous-Préfète, Yves AUVINET, Président du Conseil Départemental, Annick BILLON, Sénatrice de Vendée, Brigitte HYBERT, Présidente de Sud Vendée Littoral, Philippe BARRE, Conseiller Régional, Catherine POUET, Conseillère Départementale, Pierre HENRIET, Député, entourés de l'équipe communale et de nombreux Réorthais.

Ce fut l'occasion pour Jean-Claude AUVINET, Maire, de remercier les différents partenaires du projet, partenaires financiers sans lesquels le projet n'aurait pu aboutir.

Ce projet vient étoffer les services de la commune de La Réorthe. Avec le pôle scolaire et périscolaire, le stade tout proche, le restaurant scolaire, La Réorthe a maintenant toute les clés en main pour attirer de nouveaux habitants désireux de trouver toutes les offres couvrant les besoins de jeunes parents. Le nouveau lotissement en cours de réalisation les attend !

LES VESTIAIRES DU STADE DE FOOT

DES VESTIAIRES RÉNOVÉS

Les nouveaux vestiaires du stade ont été mis en service cet été, et inaugurés le 27 septembre dernier.

- La réhabilitation concernait la partie vestiaire, y compris le système électrique, la chaufferie, les vestiaires arbitres.
- L'extension comprend 2 vestiaires avec douches, d'une surface de 40 m² chacun. Une cloison amovible permet de les transformer en une salle plurivalente de 80 m², pouvant accueillir des activités sportives et scolaires, dans un espace propre et chauffé.
- Un local de stockage permet de ranger divers matériels. Cet équipement permet au club de foot de recevoir 4 équipes en même temps, et donc de faire jouer plus de match sur le stade de La Réorthe.
- Des locaux de rangement ont pu être aménagés pour le matériel du FCPRJ.

PLAN DE FINANCEMENT

COÛT TOTAL ..... 343 680 € TTC

TRAVAUX ..... 306 608 €

DEMOLITION + CHARPENTE + COUVERTURE + MENUISERIES + SOLS + PEINTURE + ELECTRICITE + PLOMBERIE-CHAUFFAGE + NETTOYAGE + ASSAINISSEMENT AUTONOME

MAITRISE D'ŒUVRE ET ETUDES..... 37 072 €

RECETTES ..... 343 680 € TTC

PACTE REGIONAL POUR LA RURALITE..... 44 290 €

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR..... 20 000 €

CONSEIL DEPARTEMENTAL ..... 6 455 €

ETAT - DETR 2016..... 10 759 €

RESERVE PARLEMENTAIRE ..... 10 000 €

TOTAL DES SUBVENTIONS ..... 75 854 €

FCTVA..... 56 377 €

AUTOFINANCEMENT ..... 195 799 €

AVANT travaux

L'INAUGURATION

APRÈS travaux

APRÈS travaux

APRÈS travaux

RÉALISATIONS EN COURS...

le LOTISSEMENT le VALLON DE LA CHARBONNIÈRE

Le lotissement
LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE
est ouvert à la vente !

Les lots (411 à 1097 m²)
sont disponibles au prix de 43€/m²

Lotissement situé en zone
d'assainissement non-collectif

Renseignements en Mairie
02 51 27 81 52
mairie@lareorthe.fr

LES TRAVAUX SE SONT DÉROULÉS COMME PRÉVUS, grâce à une météo clémente jusqu'à l'automne :

- Les voies sont, pour l'instant empierrées, les parcelles délimitées.
- Tous les réseaux sont en place (eaux pluviales, électricité, communication, éclairage public).
- Les plantations ont été effectuées.

QUELQUES TRAVAUX ONT ÉTÉ REPOUSSÉS AU PRINTEMPS, les pluies de fin d'année rendant leur exécution impossible :

- évacuation de la terre végétale, aménagement final du belvédère, bicouche sur les voies intérieures, enrobé sur la voie d'accès, finition des talus et de la digue, barrière de sécurité en haut du talus du foyer des jeunes, etc…

DES CONDITIONS DE VIE AVANTAGEUSES :

- Proche de nombreux équipements : 2 écoles, un accueil périscolaire, un restaurant scolaire, un stade avec 2 terrains de foot, un terrain de tennis, un city-stade, une salle pluri-activités...
- Avec leur vue sur le vallon humide et le clocher, la majorité des lots sont bordés par des haies existantes.
- La création d'un espace public, Le Belvédère, favorise la vie de quartier.
- Un cheminement piéton aménagé permet de rejoindre le centre-bourg en toute sécurité.
- Les parcelles sont implantées de manière à favoriser une orientation optimale des constructions vers le sud.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE

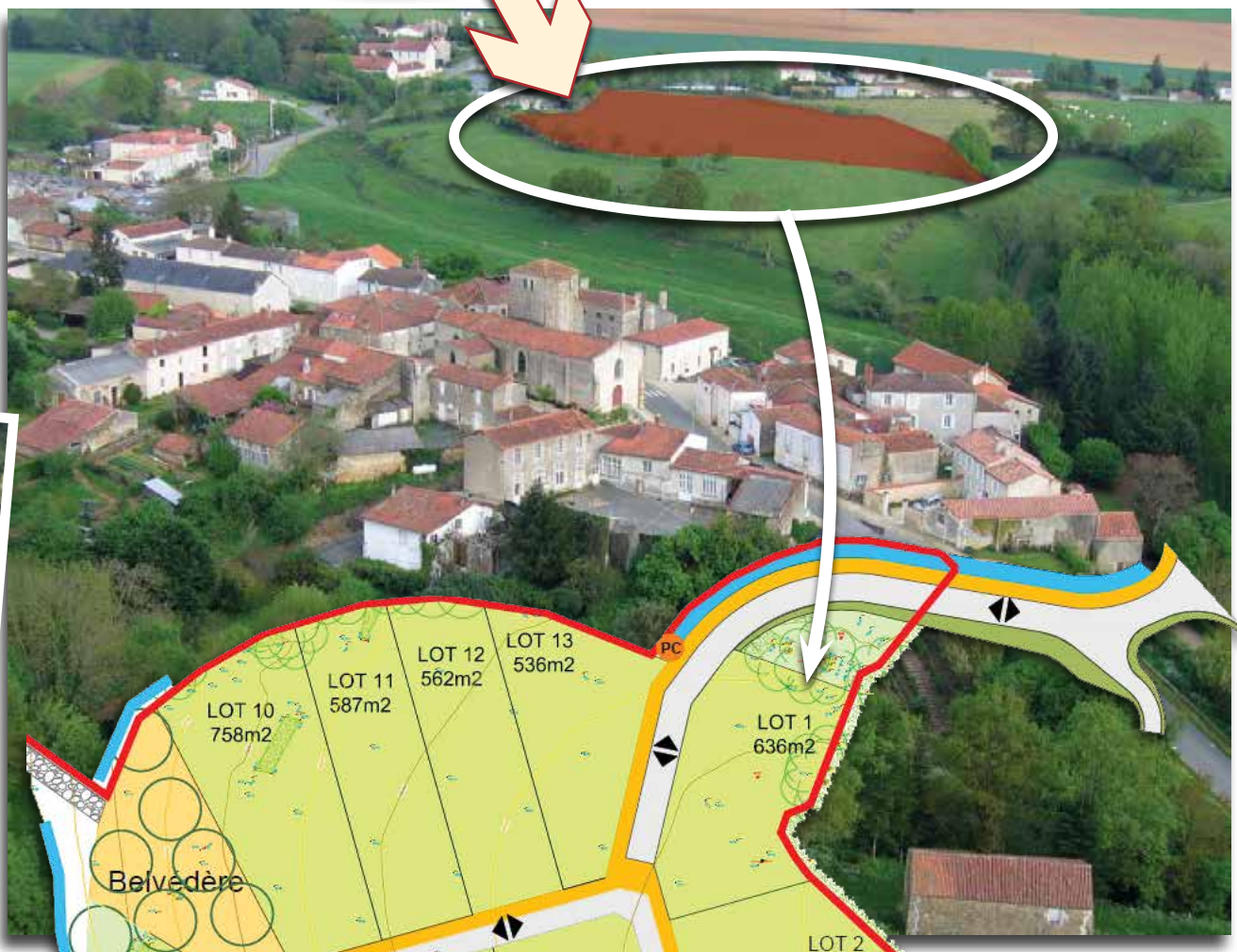

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE FÉOLE

Ce projet, lancé en 2017, en est arrivé à une phase de réflexion. Le cabinet URBAN'ISM a remis au Conseil Municipal les fiches actions qui vont désormais servir de base de travail pour la suite de l'opération.

Ces fiches ''actions'', au nombre de 4, donnent, pour chaque secteur, un état des lieux précis :

- Situation foncière et immobilière,
- les enjeux contextualisés,
- les éléments du programme,
- les principes d'aménagement,
- l'approche financière et les modalités de mise en œuvre.

Le Conseil Municipal a validé ces fiches ''actions'' le 24 janvier 2019.

ET LA SUITE ?

Ce projet est énorme, sur tous les plans !

- Il va falloir le phaser, monter les dossiers, le budgétiser, aller à la chasse aux subventions.
- Afin de se faire aider, le Conseil Municipal a sollicité VENDEE INGENIERIE, une plateforme réunissant plusieurs partenaires compétents en matière d'appui technique, d'analyse du besoin, de réalisation des prestations, de coordination de projets, etc. Cette plateforme a été créée conjointement par le Conseil Départemental et l'association des Maires et Présidents de Communes de Vendée. Architectes, urbanistes, spécialistes de l'environnement, de l'habitat, de l'énergie, mais aussi Vendée Eau, le SYDEV, TRIVALIS, Vendée Energie et Vendée Numérique, tous ces partenaires peuvent être sollicités et synchronisés pour mener à bien un projet.
- Une première rencontre a eu lieu en juillet, ce qui a permis de poser les bases de la réflexion, et d'explorer certaines pistes pour soulager la commune dans ce projet, notamment dans le domaine de l'urbanisme et des actions foncières. L'Établissement Public Foncier (EPF) a, d'ores et déjà, été sollicité sur une vente.
- Le 18 décembre dernier, Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est venu rencontrer les élus et les agents techniques, pour proposer des actions immédiates afin de conserver la dynamique sur le projet Féole. Dès le mois de Janvier, ils vont se retrouver sur une demi-journée à Féole pour définir ensemble des actions simples autour de l'environnement, de plantations, d'aménagements. L'objectif est de faire vivre le projet en attendant les grands travaux, et de créer un élan avec les habitants de Féole pour les investir dans la réflexion.
- Dans cet ordre d'idée, le SYDEV et Vendée Numérique ont proposé au Conseil Municipal, dans le cadre du déploiement des réseaux fibres haut débit, de procéder à l'effacement des réseaux sur une longueur de 500m, correspondant au cœur de Féole. La commune y participera à hauteur de 85 000 €, la majeure partie du coût final étant pris en charge par le Sydev.

Le Maire, Jean-Claude AUVINET

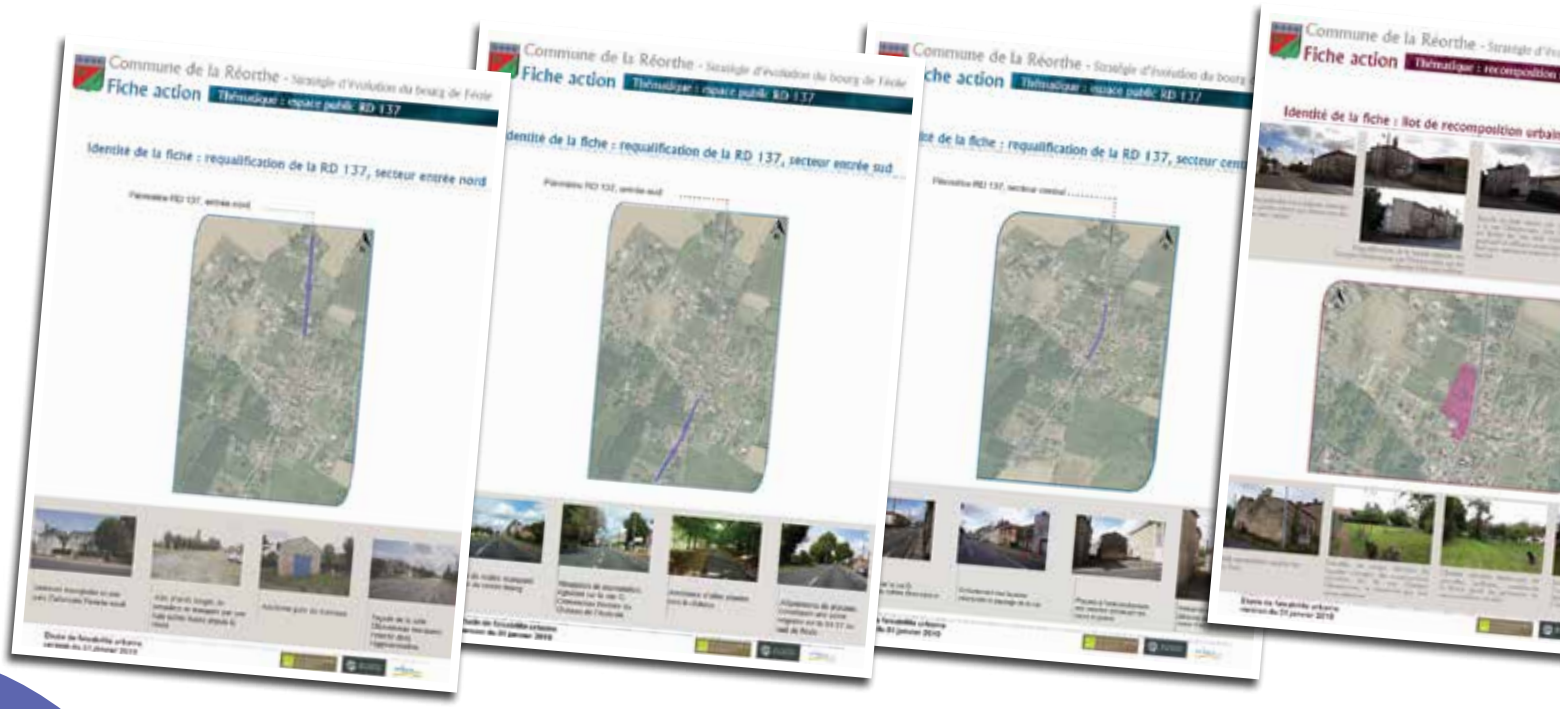

PLAN DE RÉFÉERENCES COMMENTÉ
Commune de la Réorthe
Stratégie d'évolution du bourg de Féole. Etude de faisabilité urbaine
Commentaires des principaux sites d'interventions (hors fiches actions)
Janvier 2019

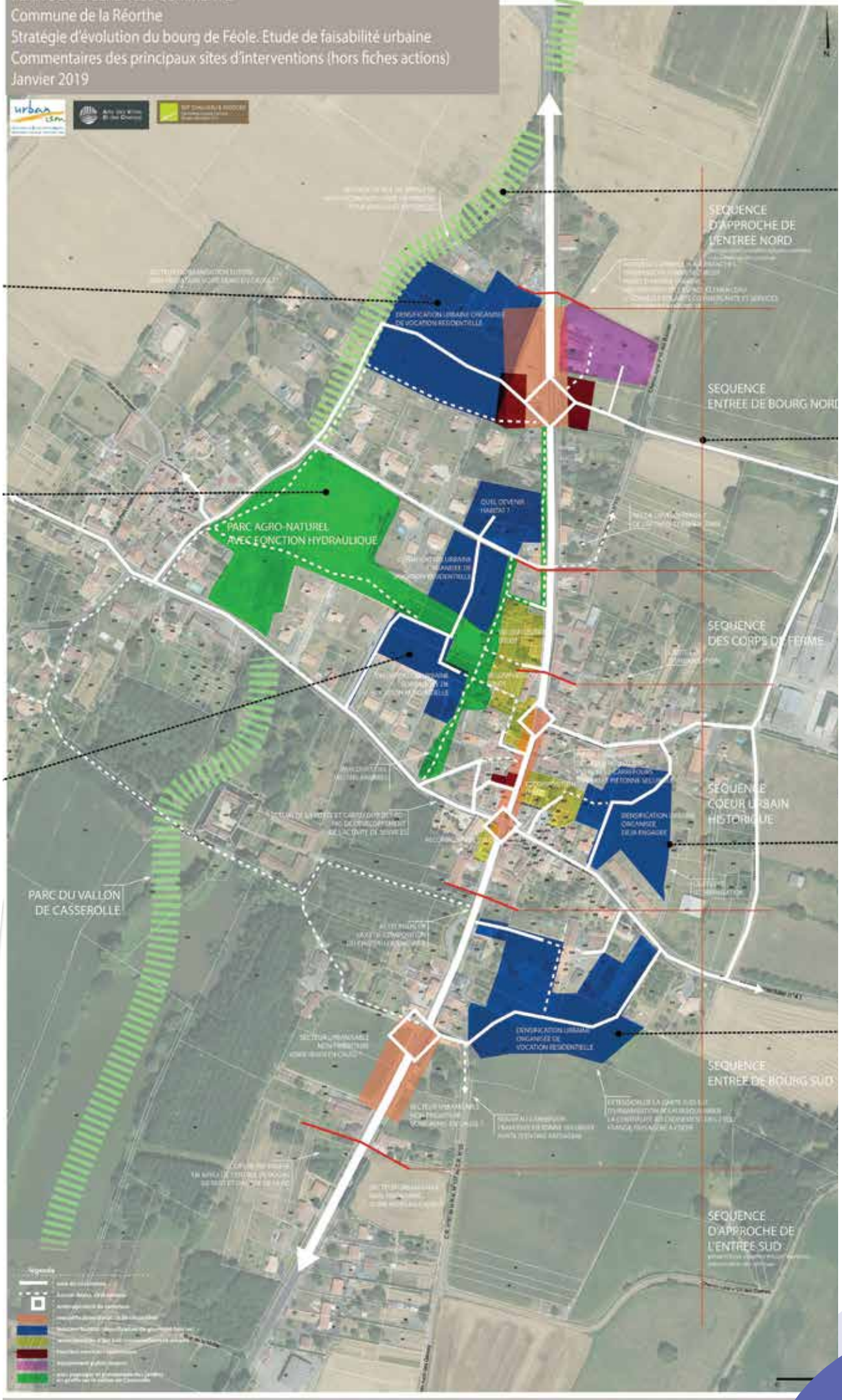

TARIFS COMMUNAUX

TARIFS SALLE

NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DES SALLES
à compter du 1er JANVIER 2020

SALLE CLEMENCEAU	COMMUNE	ASSOCIATION COMMUNALE	HORS COMMUNE
Mariage	233 €		310 €
Buffet campagnard, Banquet, Repas de famille (y compris pique-nique)	125 €	88 €	190 €
Vin d'honneur, Concours de belote, loto, Lendemain de mariage ou rassemblement	85 €	60 €	130 €
Exposition avec vente	155 €	109 €	210 €
Manifestations culturelles	65 €	46 €	120 €
Assemblée générale suivie d'un repas	75 €	53 €	180 €
Assemblée générale	Gratuit	Gratuit	120 €
Spectacles pour les écoles	Gratuit	Gratuit	
30 % de réduction pour les associations communales			
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	45 € *(Tarif unique si location 2 jours)*		

SALLE DE LA MAIRIE	COMMUNE		HORS COMMUNE
Vin d'honneur	50 €		80 €
Buffet froid	75 €		105 €
Réunion après obsèques	Gratuit		
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	20 € (*Tarif unique si location 2 jours)*		

A SAVOIR !

LA SALLE CLEMENCEAU À FÉOLE (250 pers maxi) comprend :

- Une grande salle avec scène + salle attenante + cuisine équipée (frigos, four, réchauffe-plat, lave-vaisselle, plans de travail) + bar avec frigo + local de rangement + toilettes.
- Ne comprend pas de mise à disposition de vaisselles.
- Devront être remis à la Mairie auprès du Régisseur des Recettes : un acompte de 40 € au moment de la réservation (sauf pour les associations communales) + un chèque de caution de 200 € à la remise des clés + une attestation d'assurance pour la durée de la manifestation.
- Le paiement du solde du prix de la location à la remise des clés
- En cas d'annulation, l'acompte de 40 € sera conservé.
- Un état des lieux, intérieur et extérieur, est effectué par l'élu responsable juste avant et aussitôt après l'occupation de la salle.

LA SALLE DE LA MAIRIE DANS LE BOURG :

- 80 m² avec kitchenette (frigo, micro-ondes) et toilettes.
- Pas de cuisson, ni de préparation de repas dans cette salle.

UN TIVOLI : armature métallique + bâches. 60 m² (12m x 5m). Prévoir une remorque pour le transport. Le tivoli n'est loué qu'aux habitants de La Réorthe, et ne doit pas sortir du territoire communal. La Mairie se réserve le droit d'effectuer tout contrôle à cet effet. Un contrat de location sera signé par le demandeur, avec une attestation d'assurance. Tarifs, caution : se renseigner en Mairie.

CIMETIÈRE

ESPACE CINÉRAIRE

- Case colombarium > 3 urnes
  - 30 ans ..... 860 €
  - 15 ans ..... 600 €
  - 10 ans ..... 350 €
- Cavurnes > 3 urnes
  - 30 ans ..... 450 €
  - 15 ans ..... 300 €
  - 10 ans ..... 200 €
- Dispersion Jardin du Souvenir.....50 €
- Ouverture d'une case.....30 €

INHUMATION CIMETIÈRE

- Concession cinquantenaire 110 €/m²
- Concession trentenaire .....80 €/m²

EMPLACEMENT DES DÉFIBRILLATEURS

➔ **à côté de la Mairie, dans le bourg de la Réorthe**

➔ à la salle Clemenceau

➔ **Suivez les consignes orales données par le défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours que vous aurez préalablement prévenus ! SON UTILISATION EST À LA PORTÉE DE TOUS !!!**

Félicitations ! Ils se sont mariés le...

Lionel LEFEBVRE & Berthe VIAUD ..... 23 Mai
Florian COMBE & Maëva AUBOUEIX..... 25 Mai
Chris RICHARD & Laëtitia DUPOND .....29 Juin
Lionel VRIGNAUD & Murielle GEFFARD ..... 26 Octobre
Pierre JUCHEREAU & Clarisse GRELLÉE.....30 Novembre

Thiago Majou
est né
le 17 Janvier

Nolwenn Besnard
est née
le 23 Février

Margot Porchier
est née le 2 Mars

Blanche Moreau
est née le 21 Mars

Djena Renaudet
est née le 31 Mai

Eden Matisse
est né le 8 Juillet

Arthur Villeneuve
est né
le 29 Juillet

Leïa Métayer
est né le 7 Août

Anna Galvez
est né le 17 Août

Victor Picault
est né le 4 Octobre

Lenny Bassot
est né le 25 Octobre

Sacha Defontaine
est né
le 26 Décembre

Clément Vrignon
est né
le 29 Décembre

Une pensée pour...

PARPILLON Emmanuel	8 mars	Chantonnay
LEBATARD Yvan	25 avril	rue du Stade
JACQUES Jeanine	29 mai	rue du Lac
LEFEBVRE Lionel	2 juillet	rue Abbé Gaillard
DARLAVOIX Robert	8 novembre	rue du Petit Logis

Ont également été inhumés dans le cimetière communal :

FORGERIT Suzanne	8 juin	Chantonnay
CHABIRAND Jacqueline	10 juin	EHPAD La Smagne
LARBI Melodia	22 juin	EHPAD La Smagne
TEILLET René	24 novembre	EHPAD La Smagne

RETOUR EN IMAGES...

AU REVOIR HENRI & GILBERTE PASQUIER ! Le 24 MAI

En juin, le Conseil municipal a tenu à remercier Henri et Gilberte PASQUIER.

Henri et Gilberte sont arrivés à La Réorthe en tant que jeunes enseignants. À l'école Jeanne d'Arc, ils ont vu passer sur leur bancs d'école bon nombre de jeunes Réorthais.

Installés à Libaud, ils ont vite trouvé leurs repaires à La Réorthe, et se sont largement impliqués dans la vie de la commune.

Henri a été élu Maire en 1991 et a fait 2 mandats, jusqu'en 2001.

C'est sous sa mandature qu'ont notamment été effectués les travaux de rénovation du centre-bourg et la nouvelle Mairie.

Henri et Gilberte, c'est aussi un fort engagement dans la vie associative au sein d'ACL-MaRéorthon. Gilberte s'occupait des inscriptions, Henri, lui, était le responsable des randonnées marcheurs, vaste travail de terrain impliquant une bonne connaissance des sentiers et chemins réorthais, et des propriétaires.

Ils ont fait le choix de se rapprocher de leurs enfants à Poitiers, mais ils sont régulièrement de passage à La Réorthe. L'équipe municipale leur a rendu honneur lors d'une petite cérémonie, où leurs amis étaient conviés.

VISITE DU SITE DE TRIVALIS le 4 JUILLET

Une délégation du Conseil municipal est allée visiter le site de tri TRIVALIS à La Ferrière.

Une installation impressionnante ! La visite guidée a permis aux élus de mieux comprendre les opérations de tri et de valorisation des déchets, et donc d'être mieux à même de transmettre les consignes aux habitants de La Réorthe.

FETE DE L'ANGUILLE le 25 AOÛT

Encore un succès ! Près de 700 repas ont été servis !
Un grand bravo au Foyer Rural, ainsi qu'au Foyer de Jeunes qui a donné un coup de main.

GOÛTER DU CCAS le 19 OCTOBRE

Ils étaient environ 70 convives, entourés des membres du CCAS et du Conseil municipal, à assister au récital de Jacques et Daniel, deux musiciens-conteurs de Mouillerons-Le Captif.

Leur karaoké a été très apprécié, vu la bonne participation des invités. Et même le Conseil municipal a poussé la chansonnette avec eux !

31 ENFANTS DES ÉCOLES ÉTAIENT À PARIS LE Dimanche 24 NOVEMBRE

Ils étaient 31 enfants des deux écoles Réorthaises à assister à la Cérémonie de Commémoration de la mort de Georges CLEMENCEAU.

Cette cérémonie est organisée tous les ans, le 24 novembre, par ''Le Souvenir Vendéen de Clemenceau et l'Union Fraternelle des Vendéens de Paris''.

En présence d'Yves AUVINET, Président du Conseil Départemental, de Catherine POUPET, représentant la commune de Sainte-Hermine, et Valentin JOSSE, représentant Mouilleron-en-Pareds, les enfants ont déposé des roses blanches et des gerbes sous l'Arc de Triomphe, et, ils ont également ravivé la flamme du tombeau du Soldat inconnu.

Le Conseil municipal avait décidé de profiter de l'occasion pour faire découvrir la capitale aux enfants. Après un départ matinal, ils ont pu découvrir divers monuments, avant de s'arrêter sur les Champs-Elysées pour déposer une gerbe au pied de la statue de Georges CLEMENCEAU.

Puis, un repas fut pris au pied de la Tour Eiffel, sur une barge amarrée le long de la Seine. La balade en bateau-mouche sur la Seine leur a permis d'apercevoir encore d'autres monuments de Paris, dont Notre-Dame, le Trocadéro, le Musée d'Orsay, le Louvre, Les Invalides… Une petite promenade sur le Champ de Mars leur a donné une autre vision de la Tour Eiffel… Il était alors temps de se diriger vers la Place de l'Etoile pour la cérémonie.

Les enfants étaient encadrés par une équipe de 6 élus, de la Directrice de l'Accueil Périscolaire, des porte-drapeaux et des représentants des Anciens Combattants.

Les enfants sont rentrés fatigués mais avec des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête. Un beau voyage qu'ils vont sans doute garder en mémoire !

RESTAURANT SCOLAIRE

SA GESTION

- **Cette année encore, nous accueillons 130 enfants répartis en 2 services, du PS au CE1, puis du CE2 au CM2.**
- La cantine est **un lieu de sociabilisation** où les repas sont pris en groupe. C'est un moment de partage et de convivialité
- L'occasion également de **découvrir de nouvelles saveurs**.
- **Notre équipe se compose de 5 personnes**, renforcée d'Audrey (Contrat Service Civique) depuis le 1er décembre. Malgré une équipe dynamique, cette pose méridienne reste un moment compliqué car le temps est trop court (40 mn pour les petits et 20 mn pour les grands).
- Afin que ce moment reste agréable et que les enfants prennent plaisir à venir à la cantine, **nous réfléchissons à différentes animations** : décoration de la cantine, chants avec les petits, lutte anti-gaspillage sous forme de challenge…
- **Un grand merci à Mme ELSS** (nouvelle arrivante sur la commune) qui a gentiment proposé ses services **ainsi qu'à Raymonde**, notre ancienne collègue. Ces 2 personnes viennent ponctuellement en renfort lorsqu'il manque un agent.
- **Les parents qui souhaitent voir le fonctionnement de la cantine** ou qui veulent nous apporter leur aide ponctuellement, peuvent se faire connaître auprès de la mairie, et c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

RESTAURANT SCOLAIRE

Rue du lay à LA RÉORTHE

CONTACT.....07 84 97 36 93

Le restaurant scolaire accueille les enfants des 2 écoles.

Les repas sont fournis par la Cuisine Centrale intercommunale en liaison chaude. Ce service dépend de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral qui fixe les tarifs chaque année.

VOTRE RÉFÉRENTE

Une commission, composée d'élus, d'agents de restauration, de techniciens et de parents-référents, se réunit régulièrement.
Toutes les communes du territoire qui adhèrent au service sont représentées : **Rose-Marie LEVESQUE** est la référente de La Réorthe.

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

➥ **Un diagnostic a été réalisé en décembre 2017 dans les cantines des écoles primaires de La Réorthe, Ste Gemme et Sainte Hermine** (sites volontaires).

➥ **A la suite des résultats de pesage, des réflexions ont été menées** par un groupe de travail afin d'identifier les leviers et axes d'orientations stratégiques et des actions ont été mises en place :

- Installation d'un "gâchis-pain" sur les différents sites (prêt de Trivalis) : Le gâchis-pain alerte de manière concrète sur les quantités de pain gaspillées chaque jour dans une cantine. Une graduation permet de comparer le volume de pain non consommé par semaine.
- Adapter les quantités servies dans les assiettes en fonction de l'appétit des convives (création de carte « Appétit d'oiseau ou faim de loup »)

ACCUEIL PERISCOLAIRE

UN LIEU OUVERT MATIN ET SOIR

- L'accueil périscolaire est un lieu ouvert, matin et soir, à tous les enfants scolarisés dans les écoles du RPI, et à l'école Jeanne d'Arc, dans lequel l'épanouissement de chacun est une priorité.
- Il s'agit d'**un espace de découverte, d'apprentissage, par des moyens éducatifs ludiques**. C'est un lieu où se mêlent plaisir, partage, convivialité dans le respect des valeurs de La République. C'est un temps de détente où il est important de privilégier le rythme et le choix de l'enfant.
- Pour se faire, l'équipe d'animation a aménagé l'espace. L'aménagement des différentes salles est pensé pour **répondre aux besoins de l'enfant,** il peut y évoluer **de manière autonome et en toute sécurité**. Ce sont **des espaces éducatifs libres** où les enfants disposent d'un « coin » bibliothèque, un « coin » dinette, jeux de construction, peinture, coloriage, jeux de société, baby-foot… sans oublier l'espace extérieur doté d'un grand préau et d'une cour sécurisée offrant paniers de basket, buts de foot, filet de badminton, table de ping-pong, tricycles…
- L'équipe d'animation qui encadre les enfants se compose de **4 animatrices** (dont 3 diplômées) **et d'une directrice-animatrice**. Les activités proposées par l'équipe visent au bon développement personnel de l'enfant, de ses aptitudes intellectuelles et physiques.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

21 Rue du Stade

CONTACTS

Accueil périscolaire..... 02 51 27 27 58

Mairie 02 51 27 81 52

HORAIRES

Le matin de 7h à 8h35 et l'après-midi de 16h30 à 19h (sauf vendredi : 16h30 à 18h30)

TARIFS AU 1er JANVIER 2020

QF < 960 = 0,60 €/demi-heure

QF > 960 = 0,70 €/demi-heure

Toute tranche horaire commencée est due !

DES ACTIVITÉS DE SAISON

- L'équipe s'appuie sur les saisons et les différentes fêtes du calendrier pour proposer ponctuellement des bricolages à thèmes. En début d'année scolaire, les enfants ont décoré l'accueil périscolaire aux couleurs de l'automne. Ils ont également fait des productions sur le thème d'Halloween.
- Pour les fêtes de fin d'année, nous avons fabriqué des décorations de Noël…

ÉCOLES DES MINOTS ET DES DEUX LAYS

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) associe les écoles publiques de Saint-Juire-Champgillon et de la Réorthe. Les élèves et l'équipe éducative du RPI se retrouvent tout au long de l'année autour de rencontres

LES MINOTS : 2 classes de maternelle à ST JUIRE-CHAMPGILLON

- Mme GILBERT (directrice) et M. BARBOT : 3 TPS + 7 PS
- Mme PUBERT : 14 MS + 9 GS

➥ La cour a bénéficié de **l'installation d'une structure de jeux** : l'aboutissement d'un projet réfléchi depuis plusieurs années, pour le plus grand plaisir des enfants !

LES DEUX LAYS À LA RÉORTHE

➥ **3 classes élémentaires**

- Mme OUVRARD et Mme BESSEAU : 8 CP + 15 CE1
- M. FOUCHEROT : 13 CE2
- Mme GRIMAUD (directrice) et Mme BESSEAU : 15 CM1 + 14 CM2

➥ Une rentrée scolaire dans **les nouveaux locaux** de l'école des Deux Lays : La collaboration entre les équipes en charge des temps scolaires et périscolaires a permis de prendre le temps de réfléchir à l'utilisation quotidienne des locaux. Élèves, personnels et parents se sont ainsi appropriés progressivement les lieux pendant cette première période !

PROJETS DE L'ANNÉE 2019-2020

➥ **''ÉCRANS ET MÉDIAS''** : les élèves de l'école des Deux Lays réfléchiront à l'utilisation raisonnée et raisonnable des écrans à travers la compréhension de l'utilité des médias numériques, l'initiation à la lecture d'images et l'apprentissage d'un jugement critique vis-à-vis des informations.

➥ **UNE COURSE LONGUE** : le 18 octobre, les élèves de l'école des Deux Lays ont participé à une course longue, organisée à la Réorthe par l'équipe enseignante. Cette rencontre réunissait les écoles de St Aubin-la-Plaine, Thiré et St Etienne-de-Brillouet. Les infrastructures de la Réorthe, stades et vestiaires, ainsi que la disponibilité des agents communaux pour aider notamment à l'installation des ganivelles sur le parcours, ont contribué à la réussite de cette manifestation appréciée de tous.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2018-2019

➥ **DÉFIS MATH** : Pendant une journée, les élèves de tous âges du RPI se sont réunis autour de Défis mathématiques.

➥ **CINÉMA** : Les coopératives des 2 écoles ont également organisé une séance au cinéma « le Tigre » afin de contribuer au financement des projets au sein du RPI.

➥ **MUSÉE DES ARTS DE NANTES** : Pendant l'année scolaire 2018-2019, dans le cadre de thème « Clemenceau, amoureux des arts », les élèves sont allés visiter l'exposition « Le scandale impressionniste » au Musée des Arts de Nantes, ainsi que les bâtiments du Lycée Clemenceau.

INFOS PRATIQUES

Retrouvez-nous sur : **rpi-juire-reorthe-85.ac-nantes.fr**

ÉCOLE MATERNELLE LES MINOTS

Directrice, Madame GILBERT **02 51 28 80 68**
10 rue de Bizet - 85210 **ST JUIRE-CHAMPGILLON**
ce.0850546g@ac-nantes.fr

HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi, Ven. .....9h - 12h / 13h30 - 16h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES DEUX LAYS

Directrice, Mme GRIMAUD **02 51 27 81 54**
21 rue du Stade - 85210 **LA RÉORTHE**
ce.08500435l@ac-nantes.fr

HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi, Ven. .....8h45 - 12h / 13h30 - 16h15

INSCRIPTION OU DEMANDE D'INFORMATIONS

Merci de contacter la mairie, puis l'école de la commune concernée.

➥ **SCULPTURES ET MODELAGE** : La découverte et l'exploration du patrimoine artistique local ont permis aux élèves d'étudier les œuvres herminoises du sculpteur François SICARD, ami de Clemenceau. A ce titre, les élèves ont pu s'initier aux techniques du modelage et du moulage grâce aux interventions d'Adeline MONTASSIER, artiste sculptrice de Thorigny.

➥ **À LA FAÇON IMPRESSIONNISTE** : Cette année placée sous les arts s'est conclue par une randonnée conduisant les écoliers jusqu'au site de La Rochette, à l'affut d'un arbre remarquable. Ils ont pu réinvestir leurs connaissances picturales en jouant pour quelques instants aux peintres impressionnistes, tels des Monet en herbe, tâchant de saisir au mieux lumières et paysages à l'aide de leurs pinceaux et palettes.

➥ **RENCONTRES** : Comme chaque année, les élèves ont également participé aux rencontres entre écoles (danses, tchouk, course longue) permettant de valoriser les séquences d'apprentissages menées à l'école et se confronter aux productions d'autres élèves. Les CM1-CM2 se sont aussi rendus au collège de l'Anglée pour appréhender leur futur environnement scolaire.

➥ **DISPOSITIFS ECOLE ET CINÉMA** (3 films au cinéma Le Tigre) et **PRIX DES INCORRUPTIBLES** (parmi 5-6 livres, vote en mairie, pour son livre préféré).

➥ **UN MUSÉE DES ARTS** : à l'occasion du départ des locaux de la place Paul Guinet, un musée des Arts a investi les lieux invitant chacun à découvrir les réalisations plastiques des élèves.

APE LA MARELLE

PRÉSENTE AU CÔTÉ DES ENFANTS ET DES ENSEIGNANTS

La Marelle, association des parents d'élèves du RPI St Juire-Champgillon/La Réorthe, rassemble les parents qui souhaitent être acteurs dans la «vie» scolaire de leurs enfants.

OBJECTIFS :

- La Marelle défend les valeurs de l'école pour tous.
- Les différentes manifestations telles que **la balade gourmande** (co-organisée avec l'OGEC de l'Ecole Jeanne-d'Arc)**, le repas d'automne et le concours de pêche** permettent, d'une part, de verser aux 2 écoles des aides financières pour l'achat de matériel ou pour des sorties pédagogiques et, d'autre part, de construire un lien indispensable entre parents, enseignants et élus qui peuvent alors échanger en toute convivialité.
- Cette interaction est essentielle dans la réussite scolaire et sociale de nos enfants et doit être la priorité de chacun.
- Lors de chaque manifestation, nous prenons plaisir à constater que nos enfants sont les premiers à apprécier l'implication des adultes et nous sommes fiers de les voir eux aussi très volontaires.
- L'association est ouverte à tous les parents, à tout moment. «Chaque aide, quelle qu'elle soit, est la bienvenue !»

INFOS PRATIQUES

Idées, Suggestions, avis, n'hésitez pas à nous contacter sur : **lamarelle85@yahoo.fr**

NOTRE AGENDA 2020

Concours de pêche..... 16 mai
Fête des Prix .....27 juin

UN GRAND MERCI !

- aux Parents et anciens membres de l'association qui ont su apporter leur bonne humeur et leurs coups de main permettant de largement contribuer à la réussite des différentes fêtes.
- aux équipes enseignantes et aux municipalités pour des collaborations de proximité faciles et constructives.
- aux associations, aux sponsors et aux habitants des deux communes pour l'accueil réservé à nos actions.
- Un Merci tout particulier aux propriétaires, aux agriculteurs, aux bénévoles qui ont largement contribué au bon déroulement de la marche gourmande et du concours de pêche.

ÉCOLE JEANNE D'ARC

LES TEMPS FORTS DE 2018-2019

➥ **LA CLASSE DÉCOUVERTE À PARIS** : : les élèves de CM1 et CM2 ont travaillé toute l'année scolaire en classe sur le projet de la classe découverte à Paris. Ce projet s'est concrétisé en mai avec la classe des CM de l'école Saint Pierre du Champ Saint Père. Au programme : les Invalides, le musée d'Orçay, Montmartre et Versailles. Vivre la cérémonie du ravivage de la flamme au tombeau du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe a été un moment fort dont les élèves se souviendront longtemps. Les officiels ont autorisé nos élèves à lire la lettre de remerciement adressée aux Poilus écrites en classe. Cette lettre est restée dans les archives de l'Arc de Triomphe.

➥ **LES RENCONTRES avec les écoles du secteur et le collège** (Sainte-Hermine, Bournezeau, RPI Moutiers sur Lay/Les Pineaux, Saint Martin Lars et La Réorthe) : Les élèves de cycle 3 se sont retrouvés à Bournezeau pour une journée 'Escape game'. L'objectif était de réaliser des défis sportifs et de résoudre des énigmes tout en s'organisant en équipe. Les élèves de cycle 2 ont participé à une journée sportive sous le thème des jeux collectifs. Les élèves de cycle 1 ont pu évoluer à deux ou trois classes sur des musiques choisies et travaillées en amont lors d'une matinée dansante à Sainte-Hermine.

➥ **DE FAULX ET D'ÉPÉE** : les élèves de cycle 2 ont eu la chance de participer au projet interdisciplinaire « De faulx et d'épée » proposé par l'UGSEL de Vendée (Fédération sportive éducative de l'Enseignement Catholique). Tout au long de l'année scolaire, les élèves de CP/CE1 et CE2 ont réalisé des travaux sur le thème du Moyen-Âge, en lien avec un personnage, Paulin, le petit écuyer du seigneur de Tiffauges. Ce projet s'est clôturé par une journée sur le site du château de Tiffauges où ils ont pu mettre en pratique tout ce qu'ils avaient appris en classe.

➥ **SOLIDARITÉ** : lors du Carême, un repas « Bol de pâtes » a été organisé à l'école avec la collaboration de la Commission Famille. Les élèves n'ont pas déjeuné à la cantine ce jour-là, mais à l'école avec un bol de pâtes et un fruit. L'argent du repas économisé par le bol de pâtes a été remis à l'association « Deux mains pour demain » qui œuvre pour une école à Haïti. Les élèves étaient très touchés d'offrir un chèque d'une valeur de 370 €.

INFOS PRATIQUES

ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

19 rue du Stade - 85210 **LA RÉORTHE**

02 51 27 80 87

ecoleprivee.lareorthe@orange.fr

PORTES OUVERTES

SAMEDI 8 FÉVRIER de 10h à 12h

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants peuvent d'ores et déjà contacter l'école par téléphone ou mail. Des matinées ''découverte'' sont organisées courant juin, pour les petits. N'hésitez pas à nous contacter.

LES PROJETS 2019-2020

➥ **''LES ARTS FLEURISSANTS''** : les élèves de cycle 3 auront la chance de participer cette année, au festival Des Arts fleurissants proposés par Mr William CHRISTIE. Plusieurs intervenants proposeront en classe des animations permettant aux élèves de découvrir cet univers artistique. Les élèves prépareront également une petite représentation à l'issue de ces interventions.

➥ **CHANTE-MAI** : les écoles du secteur de Luçon se réuniront à nouveau autour d'un répertoire commun de chansons. Tout au long de l'année, ils apprendront et répèteront différents chants en classe, puis ils se produiront devant une salle comble de spectateurs au mois de mai à la salle Plaisance de Luçon.

➥ **ÉCOLE & CINÉMA** : la classe de cycle 2 participe cette année au projet « École et cinéma » avec le cinéma Le Tigre de Sainte-Hermine. Au programme, projection des films : « Jour de fête », « E.T » et « Ponyo sur la falaise ». Le transport est pris en charge par la Communauté de Communes.

➥ **LES PROJETS DE SECTEURS** : Comme l'année passée, les élèves des différents cycles se réuniront pour 3 projets différents : une journée Défi-sciences pour les élèves en cycle 3 en lien avec le collège Saint-Paul, une journée sportive sur le thème des jeux collectifs en cycle 2 et une journée sportive cycle 1 à partir d'un album des « Aventures de Pensatou et Têtanlère ».

➥ **« 3, 2, 1 JARDINEZ » AVEC L'UGSEL DE VENDÉE** : il s'agit d'un projet pluridisciplinaire autour du jardin proposé par l'Ugsel de Vendée pour les élèves de maternelle. Les élèves travailleront en amont en classe, différents domaines d'apprentissages puis ils se rendront au mois de mai sur le site du Logis de La Chabotterie, pour une journée animée autours d'ateliers sportifs et culturels.

OGEC / APEL
ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

L'OGEC (Organisme de gestion de l'Enseignement Catholique) **et l'APEL** (Association des Parents d'Elèves) ont pour but d'offrir aux élèves et à l'équipe enseignante de l'école Jeanne d'Arc, les conditions optimales pour permettre la réalisation du projet éducatif de l'établissement, afin que les enfants puissent s'épanouir et donner le meilleur d'eux-mêmes. Tout au long de l'année, les parents d'élèves des 2 associations contribuent au dynamisme et à l'esprit de famille au sein de l'école.

L'OGEC est plus particulièrement chargé de la vie matérielle (entretien des bâtiments par exemple), administrative et financière de l'école. L'OGEC est également l'employeur des personnels non enseignants. Pour mener à bien ces missions, l'OGEC organise différentes manifestations durant l'année scolaire comme le Marché de Noël, la kermesse…

L'APEL permet aux parents d'élèves de s'impliquer et de participer à la vie de l'école, en lien avec l'équipe enseignante, en vue d'établir un autre type de lien entre l'école et les familles plus axé sur l'aspect pédagogique et l'éducation : café d'accueil le matin de la rentrée scolaire, stand de livres au cours du marché de Noël…

REMERCIEMENTS : Nous adressons un grand merci à tous les parents d'élèves qui participent au bon fonctionnement de l'école en s'investissant dans la préparation et l'organisation des fêtes mais également à tous les participants qui, par leur présence, nous aident à mener les projets pour l'école !

PROJETS 2019-2020

▶ L'année scolaire a débuté par la Marche Gourmande le 21 septembre 2019 organisée, pour la première fois, en commun avec l'association La Marelle de l'Ecole Publique Les Deux Lays. Cette manifestation a connu un très beau succès et a permis aux parents d'élèves de mieux se connaitre.

▶ L'OGEC et l'APEL proposeront d'autres manifestations, comme le Marché de Noël ou la traditionnelle kermesse de fin d'année, et d'autres ventes au cours de l'année scolaire.

INFOS PRATIQUES

ogec.lareorthe@orange.fr

LE BUREAU DE L'OGEC

Co-Présidents ..... Elise AUGUIN et Julien REMPILLON
Trésorière ..... Adeline SOULARD
Vice-Trésorière ..... Vanessa BOURDET
Secrétaire ..... Sandrine MICHAUD
Vice-Secrétaire ..... Jean-Baptiste PUAUD
Membres : Cindy ARNOUX, Lydie BENIT, Pascal BOUDEAU, Ludivine CHASSERIEAU, Julien GAUTRON, Sabrina JOUSSE, Mathieu LESAGE, Michael LEPESQUEUR, Loïc MEUNIER, Estelle PERAUD.

LES MEMBRES DE L'APEL

Présidente ..... Angeline GAUTRON
Trésorière ..... Amélie GUINAUDEAU
Secrétaire ..... Sandrine PICARD
Membres : Ludivine CHASSERIEAU, Aurélie GALVEZ, Sabrina JOUSSE, Sylvie LUSSEAU, Hélène PUAUD Carine ROBERT.

AGENDA 2020

Collecte tissus ..... 1er trimestre
Vente de pizzas ..... 13 mars
Vente de Préfous ..... 16 mai
Kermesse, Salle Clemenceau ..... samedi 13 juin

COLLECTE TOUT TEXTILE ! Nous organisons, cette année, les 27 et 28 mars prochain, une collecte, en lien avec une société de récupération, valorisation et recyclage des matières textiles. Vous pouvez commencer à trier vos vêtements, chaussures… Tout vêtement propre et sec, chaussures liées par paires et petite maroquinerie (ceintures, sacs à main, portefeuilles…) peuvent être collectés.

➲ **Plus de renseignements auprès de l'école ou par mail : ogec.lareorthe@orange.fr**

MARCHÉ DE NOEL

LA BALADE GOURMANDE

LA KERMESSE

LE FOYER RURAL

EN 2019

➥ Le 25 août dernier, notre grande **FÊTE DE L'ANGUILLE** a une fois de plus rencontré un franc succès ! Avec pas moins de 725 repas servis cette année par les nombreux bénévoles de l'association, épaulés par le Foyer des Jeunes de la Réorthe. Profitons-en pour adresser un grand merci à tous nos bénévoles sans qui rien ne serait possible.

➥ L'assemblé générale du 22 novembre a été l'occasion de nous rassembler autour d'un bon repas afin de remercier les bénévoles pour leur implication dans la réussite de la Fête de l'anguille.

➥ L'année 2019 des bénévoles a été marquée une nouvelle fois, par de nombreux événements : La galettes de Rois en janvier, le cabaret de Ste-Hermine en mars, la soirée bowling en avril, une journée sortie à St Nazaire avec visite des chantiers navals et d'Airbus en juin, puis la soirée « Qui cabaret la porte de la cave » en septembre, un voyage de 5 jours dans la région de Rosas (Espagne) en octobre, et pour finir, une soirée cabaret à Bressuire fin novembre. Avec tout ça les bénévoles ne risquent pas de s'ennuyer !

LE ''MOUVEMENT RURAL DE VENDÉE''

◆ Notre Foyer Rural fait partie du Mouvement rural de Vendée, fédération d'éducation populaire avec qui nous contribuons à tisser le lien social en milieu rural.

◆ La fédération nous épaule et nous offre un ensemble de services (matériels, pratiques, réflexions…). Il est important pour nous d'y apporter notre contribution car la fédération « c'est ce que tous ensemble, on en fait. ». Merci à eux également.

INFOS PRATIQUES

SERVICE DE LOCATION
(vaisselle, tables, bancs, chapiteaux, percolateur) :
→ Thérèse SAGOT (responsable de la location)
02 51 27 83 98
→ Antoinette PAYRAUDEAU (location chapiteaux)
02 51 27 86 33

NOTRE AGENDA 2020

FÊTE DE L'ANGUILLE..... Dimanche 23 AOÛT

EN 2020

◆ Nos projets et sorties restent encore à définir, mais nous échangeons nos vœux lors d'une soirée-jeux, autour de grillées de mogettes et de galettes des Rois courant janvier.

◆ Pensez à cocher le 23 août prochain dans vos agendas pour nous retrouver avec toujours autant de délicieuses anguilles et de bonne humeur !

➥ De nouveaux adhérents nous rejoignent chaque année, n'hésitez pas à faire comme eux, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons !

SERVICE DE LOCATION

Nous vous rappellons que nous proposons aussi un service de location de vaisselle, tables, bancs, chapiteaux, percolateur...

Pour connaître les tarifs et les disponibilités ou faire une réservation, merci de contacter Thérèse SAGOT (responsable de la location) ou Antoinette PAYRAUDEAU pour la location des chapiteaux.

Les membres du bureau du Foyer Rural
vous souhaitent une TRÈS BONNE ANNÉE 2020 !

LE FOYER DES JEUNES

LE FOYER DES JEUNES EN 2019, C'ÉTAIT :

- 1 bureau adulte et 1 bureau jeune
- 24 membres de 13 ans à 25 ans et 2 nouveaux bénévoles dans notre bureau adulte
- De l'ambiance, des sorties, du partage et des projets
- Un après-midi karting
- Un week-end camping avec activité Paintball
- La préparation d'un Trail

NOTRE PROJET 2020 : LE CHAMPI-TRAIL !

➥ **Quand ?** Le dimanche 5 avril 2020

➥ **Quoi ?** Une course en milieu naturel, le choix entre 3 parcours (5, 12 et 25km)

➥ **Où ?** Sur la commune

➥ **Comment ?** Organisé par le Foyer des Jeunes accompagné par les autres associations réorthaises et la commune

➥ **Pour qui ?** Les coureurs, les personnes souhaitant devenir bénévoles

➥ **Le + de notre événement ?** Nous reverserons une partie de nos bénéfices à l'association Rêves qui réalise les rêves des enfants malades

partenaire de Rêves
L'ASSOCIATION QUI RÉALISE LES RÊVES DES ENFANTS MALADES

➥ **Vous souhaitez nous aider dans la réalisation ou le jour J ?** N'hésitez pas à nous contacter nous avons besoin de tout le monde pour que cet événement soit une réussite !

CONTACTS

FOYER DES JEUNES

Route de la Bouillée - 85210 **LA REORTHE**

Présidente, **Anaëlle BLANCHET**

06 29 64 33 45

lareorthe.foyer de jeunes@gmail.com

LES AUTRES RENDEZ-VOUS DU FOYER DES JEUNES :

- **Le 14 juillet pour le repas moules/frites** suivi d'une soirée dansante et d'un superbe feu d'artifice.
- **Les jeux intervillages** pour venir nous soutenir.
- Et vous nous retrouverez **lors du Maréorthon** sur les ravitaillements
- À **la Fête de l'Anguille** lors du service à table, pour le soutien que nous portons aux associations communales.

TU SOUHAITES REJOINDRE LE FOYER DES JEUNES ?

Le Foyer des Jeunes c'est aussi : des soirées et repas à thèmes, des sorties selon les envies des jeunes, des moments de partage, de l'amusement, des rencontres, l'entrée dans la vie active et la réalisation de projets. Alors viens nous voir et si tu le souhaites, REJOINS-NOUS !

Les jeunes ont obtenu une subvention de la MSA de 800€ suite à la présentation du projet le Champi'trail !

LE FOOTBALL CLUB

Avec un effectif qui se maintient depuis plusieurs années, le FCPRJ souhaite vous faire part de ses nouveautés :

DE NOUVEAUX VESTIAIRES ET...

- Attendue depuis quelques années, la construction des nouveaux vestiaires a été réalisée pour le début de saison 2019-2020. Nous pouvons désormais accueillir nos adversaires dans de meilleures conditions et leurs remarques ainsi que celles de tous les les membres du club confirment qu'ils apprécient ces nouveaux locaux. L'ensemble des membres du club remercie vivement la municipalité pour la réalisation des ces travaux.
- Le bar n'étant pas compris dans les travaux, ce sont des bénévoles du FCPRJ qui ont donné de leur temps pour le rafraîchir (changement de l'évier, faïence, peinture, isolation et pose de lambris). Le club a également acheté un nouveau frigo.
- En ce qui concerne le terrain, la suppression des haies et l'installation d'un filet pare-ballons donne l'impression de l'avoir agrandi et offre une vue sur le bourg. Les poteaux de la main courante ont eux aussi été repeints par des bénévoles du club.

INFOS PRATIQUES

Co-président, David LEBIHAN 06 50 07 22 05
Co-président, Aubry CHARRIER 06 17 75 11 90
Trésorier, Luc GODREAU 06 08 34 32 82
Secrétaire, Grégory RAMBAUD 06 75 91 58 33

NOTRE AGENDA 2020

Repas du foot .....8 FÉVRIER
(salle des fêtes de saint-Philbert)

NOTRE ACTUALITÉ SUR LE BLOG : **Fcprj.footeo**

NOS ÉQUIPES

- Séniors A.....matches à La Réorthe à 15h
- Séniors B..... matches à La Jaudonnière à 15h
- Séniors C .....matches à La Réorthe à 13h en lever de rideau de l'équipe A
- Séniors Féminines..... matches à La Jaudonnière à 13h .....en lever de rideau de l'équipe B
- Vétérans.....matches à Saint-Philbert à 10h
- Notre équipe de foot adapté représente le club sur des plateaux organisés une fois par mois, le mercredi après-midi.
- Tous les matches de nos équipes jeunes sont répartis sur les terrains du groupement.

MaRéorthon

INFOS PRATIQUES

commentaires, photos et vidéos sur :
www.mareorthon.org

« PLUIE DU MATIN N'ARRÊTE PAS LE PÈLERIN » ?

C'est ce que dit un proverbe, mais les proverbes n'ont pas toujours raison ! Ainsi à La Réorthe, ils n'étaient que 1500 (930 marcheurs et 570 VTT) en ce matin du 11 novembre 2019, au lieu des 2000 attendus. Il faut dire que non seulement la première partie de la matinée fut pluvieuse mais aussi, que les semaines précédentes furent copieusement arrosées. L'eau était omniprésente, dans le ciel et sur le sol ! À tel point que les bénévoles chargés des circuits ont dû les modifier jusqu'au dernier moment : dévier des passages quasiment inondés, prévoir des passerelles supplémentaires...

Il a fallu beaucoup de réactivité et de disponibilité pour pallier tous ces problèmes. À 14h la veille (dimanche 10), il y avait encore 10 cm d'eau dans le passage sous la RD137 au Bois-Gâts. Difficile donc d'y faire passer les marcheurs, d'autant plus que cette traversée souterraine fait 35m de long.

...POURQUOI PAS DES PLATEAUX D'ÉCHAFAUDAGE ?

Coup de fil à l'entreprise BG Maçonnerie : les plateaux sont disponibles ; coup de fil à des bénévoles supplémentaires disponibles. 1 heure plus tard le travail est fait : 930 marcheurs vont pouvoir relier le bourg à la salle Clemenceau, sans traverser la RD137 et sans se tremper les pieds. Remercions au passage Bernard de BG Maçonnerie pour la trentaine de plateaux d'échafaudage qui a servi un peu partout pour franchir fossés et ruisseaux.

UN MOT SUR LES CIRCUITS

➔ **Pour les VTT :** c'était d'abord une vingtaine de kilomètres du côté de St Juire et St Martin, puis une large boucle au nord, un terrain difficile compte tenu de l'état du sol, la ''montée impossible'' était réellement impossible ! Après le ravitaillement, les cyclistes les plus endurants pouvaient terminer par une boucle vers L'Engraisserie / La Rochette, mais beaucoup ont décidé de couper court : la boucle la plus au sud n'a été d'ailleurs parcourue que par un seul VTTiste qui nous en a fait un petit compte-rendu : « *Profitant des plans disponibles sur le site internet, je m'étais préparé un circuit sur mesure. D'abord les 20 km boucle n°1, très agréable et pas trop marquée par la pluie. J'ai décidé ensuite de me raccourcir pour rejoindre directement la boucle sud. Et là, le régal : j'étais tout seul sur de magnifiques sentiers dont j'ai pu complètement profiter. Par contre, pour les 5 derniers kilomètres, j'ai bien galéré en retrouvant des traces ultra-fréquentées et donc très boueuses. Encore merci pour tout le travail de préparation* » RC de La Chapelle-Basse-Mer (44), 73 ans, et 13 participations au MaRéorthon.

➔ **Pour les PÉDESTRES** : le circuit de 23 km partait en direction du Bois de La Forêt pour descendre ensuite à L'Engraisserie. Après un ravitaillement, les marcheurs allaient franchir le Lay à La Rochette, pour remonter vers le château de La Roche-Louherie. Le 2e ravitaillement était placé à la ferme de L'Oiselière et le retour s'effectuait par Le Berg, Manfray, La Sablière puis le bourg.

Des boucles supplémentaires, dont une très « casse-côte » dans les bois de La Roche-Louherie, permettaient aux plus motivés de parcourir jusqu'à 31 km. Inversement, des raccourcis ramenaient la distance à 15 km, voire 9 km : il y en avait pour toutes et tous. À noter une tradition réorthaise très appréciée cette année : le vin chaud proposé sur 2 des postes de ravitaillement.

➔ **Un mot sur l'ambiance** : les commentaires au retour ont été favorables, les participants savaient qu'ils auraient à marcher ou à rouler dans l'eau ou dans la boue ; ils ont bien constaté nos efforts pour rendre nos circuits viables malgré tout. Il faut dire aussi que le soleil (revenu sur les coups de 11h) a permis à nos hôtes de trainer un peu du côté des sandwiches et de la buvette. Même sentiment du travail bien fait chez les bénévoles et, à l'heure du vin d'honneur dans l'après-midi, la bonne humeur était de rigueur.

Encore 2 ans et LE MARÉORTHON atteindra ses 30 ANS !

L'ACL (ASSOCIATION CULTURE & LOISIR)

Le Maréorthon est aujourd'hui la seule activité gérée par l'ACL, mais pour mémoire, rappelons ce que fut l'association à ses origines. Née en 1985, en reprenant les actifs de La-Mi-Réorthaise, elle a durant 10 ans participé activement à la vie sociale du territoire :

- Pour les jeunes : elle a mis en place et géré les « camps du Berg » l'été, et les « Tickets jeunes » en périodes scolaires et petites vacances.
- Elle a initié le « Triathlon du Cœur », les premières randos VTT, des cyclo-cross : toutes ces activités laissant place au Maréorthon en 95.
- Elle a organisé des sorties : rando, patrimoine, spectacle…
- Les temps ont changé, nombre d'activités ont été reprises par la Communauté de communes et progressivement l'ACL s'est consacrée au seul Maréorthon.

RÉACTIVER L'ACL !

Une commission s'est constituée et souhaite que l'asso se remobilise pour le territoire dans l'esprit de ses débuts. Elle souhaite :

- Valoriser le budget existant (hors budget Maréorthon) dans des initiatives et des projets locaux.
- Pour le moyen et long terme, réinvestir dans l'humain sur le territoire, notamment les jeunes générations, avec l'idée que : « Plus on connaîtra et appréciera son territoire, mieux on s'y investira » via les assos notamment. C'est le sens des premières actions !

Au printemps 2018, elle a financé le transport des élèves des écoles pour une visite de la ferme de la Rallière, chez Mathieu Careil. Ceci dans le cadre de « L'avenir est dans le pré » et de projets pédagogiques menés par les écoles.

L'hiver dernier la commission s'est consacrée à une récolte de la mémoire locale auprès de personnes ''ressource'' qui, par leur vie passée sur le territoire, ont en la connaissance 5 veillées pour 5 lieux : le bourg, Féole, La Leue, Libaud et la Vallée du Lay). Cet hiver, nous en ferons le bilan et envisagerons une possible restitution.

Enfin elle financera à hauteur de 400 € le projet du foyer des jeunes : un trail programmé le 5 Avril 2020.

CONTACT
Stéphane MOREAU
02 51 30 13 40

NOTRE AGENDA 2020

Repas annuel
Dimanche 8 MARS
à la Salle Clemenceau
Moment convivial ouvert à tous !

Concours de pêche à la truite
Samedi 30 MAI à l'étang de Bataillé, commune de ST JUIRE

SOCIÉTÉ DE CHASSE

NOTRE ACTIVITÉ

- Notre société est composée de 30 chasseurs, dont une chasseresse et une accompagnatrice, lors des battues de grands gibiers.
- Nous sommes un groupe relativement jeune par rapport à beaucoup de societés, malheureusement la chasse en générale est vieillissante. C'est pour cela que nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux chasseurs dans la commune.
- Pour la chasse des petits gibiers, nous assurons le repeuplement en cages de pré-lâchés l'été, et ensuite des lâchers tous les samedis pendant la période d'ouverture.
- Le grand gibier est chassé en battue avec une attention particulière pour les sangliers, le prélèvement est important pour limiter les dégâts.
- Le piègage et ''faire les pieds de sangliers'' sont fait par des chasseurs de la société. Nous tenons à la sécurité et à la bonne entente avec tous les utilisateurs de la nature.
- La société organise 2 manifestations : un repas le 8 mars et une pêche à la truite le 30 mai (date pas encore confirmée).

Cordialement, les chasseurs de la société communale de la Réorthe

ALER (Association de Loisirs Equestres Réorthais)

EN 2019, L'ALER A ORGANISÉ :

- Le 26 janvier, la galette des Rois
- Le 31 mars, une sortie associative à Montournais
- Le 27 avril, une randonnée à Thorigny
- Le 18 mai, un voyage dans le Saumurois : visite du Musée de la Cavalerie, visite du château de Brézé, dîner-spectacle au cabaret Orstella
- Le 1er septembre, le traditionnel couscous
- Le 19 octobre, sortie au Lion d'Angers pour le concours international d'équitation.
- Notre assemblée générale s'est déroulée le 30 novembre et nous avons fixé quelques orientations...

EN 2020, L'ALER PRÉVOIT :

- La galette des Rois le 25 janvier
- Des randonnées sont prévues, les dates restent à définir
- En février, nous avons programmé une sortie bowling suivie d'un repas
- Comme chaque année, nous organisons le repas couscous le 6 septembre. A cette occasion, nous invitons les Réorthaises et Réorthais à venir nous rejoindre, il est souhaitable de réserver.

CONTACT
Président : Bernard PELLETIER
06 15 89 90 45 - 06 19 53 25 37
ou par mail : asso.aler@orange.fr

ÉVÉNEMENT 2020
COUSCOUS
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
Salle Clemenceau

Le bureau et les membres de l'association vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année

CLUB « ENTRE NOUS »

NOTRE ACTIVITÉ

- Après les vacances d'été, le club a repris ses activités début septembre, le jeudi tous les 15 jours (semaines paires).
- Nous nous retrouvons salle de la mairie pour un après-midi convivial.
- Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.
- N'oubliez pas notre concours de belote annuel le samedi 7 mars 2020 à 13h30 à la salle Clemenceau.
- En attendant de vous compter parmi nous, le club vous souhaite à tous une bonne année 2020.

CONTACT

CLUB "ENTRE NOUS"

Le trésorier, Robert DUBOIS : **02 51 27 80 67**

NOTRE AGENDA 2020

Concours de belote
SAMEDI 7 MARS à 13h30
à la Salle Clemenceau

CONTACTS

Président : Claude BELAUD
Trésorier : Georges FOURNIER
Secrétaire : Georges ANGIBAUD

ACPG (ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE) ET CATM (COMBATTANTS D'ALGÉRIE - TUNISIE - MAROC)

NOTRE ACTIVITÉ

- Comme chaque année, les ACTM et les sympathisants continuent le devoir de mémoire en souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France : 14-18, 39-45, Indochine et Algérie ; de plus nous assistons aussi nos camarades du canton à leur dernière demeure.
- Un appel à tous ceux qui veulent nous rejoindre, ils seront les bienvenus.
- Cette année, le repas annuel sera le samedi 21 mars à la salle Clemenceau.
- Le dimanche 24 novembre 2019, nous sommes allés à Paris avec les drapeaux à l'occasion du 90e anniversaire de la mort de Georges Clemenceau.

Les CATM et les sympathisants vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé

SYNERVAL
Syndicat Mixte pour l'Entretien et la Restauration des cours d'eau

SYNERVAL est en charge de la restauration et de l'entretien des cours d'eau du bassin versant du Lay en amont de Mareuil-sur-Lay.

SYNERVAL a débuté cette année, un programme de travaux sur la ripisylve (végétation des berges) et les embâcles (arbres accumulés dans le lit du cours d'eau) du Lay. Ce programme doit se dérouler au moins sur 2 ans et s'arrêter à Mareuil-sur-Lay (limite aval du Synerval).

CONTACT

Communauté de communes
22 rte Nantes
85210 SAINTE HERMINE
02 51 97 88 13

2 TYPES DE TRAVAUX SONT RÉALISÉS :

- Le 1er consiste à **abattre les arbres morts ou dépérissants**. En effet, un cordon de végétation continu permet de maintenir la structure des berges, ralentir les crues, filtrer une partie des eaux de ruissellement et sert d'habitat et de zone d'alimentation pour la faune.

  Cependant, l'âge de la ripisylve (végétation des berges), ainsi que les maladies (notamment le phytophtora de l'aulne) génèrent de nombreux arbres morts ou malades. Il est donc parfois nécessaire d'abattre des quantités importantes, avant qu'ils ne tombent à l'eau et ne déstabilisent la berge. Dans le cadre de ces travaux, aucun arbre n'est dessouché.

- Les autres travaux réalisés pendant cette campagne consistent à **retirer une partie des embâcles (arbres accumulés dans le lit du cours d'eau) présents dans le Lay**. Bien que cette action ne soit pas systématique, une quantité importante d'embâcles visibles est retirée en prévision des tempêtes et crues des prochaines années qui vont en générer de nouveaux.

  Les embâcles présents dans le fond du lit, dont le rôle est primordial pour le bon fonctionnement des milieux aquatiques, sont laissés sauf s'ils sont accrochés lors du treuillage d'un autre embâcle.

  Ainsi en 2019, ces travaux ont été réalisés sur la totalité du linéaire riverain du Lay sur la commune de LA RÉORTHE (depuis l'Assemblée des Deux Lay à l'Engraisserie).

ET CONCERNANT LES RIVERAINS...

- Bien que l'entretien des rivières soit de la responsabilité des riverains, une collectivité peut se substituer à ces derniers dans le cadre de l'intérêt général. En effet, ces travaux participent à l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et donc de manière indirecte, à la qualité de la ressource en eau, qui bénéficie à tous.
- La gestion ultérieure du bois est donc laissée aux riverains, qui restent les premiers responsables de leur propriété.
- En ce qui concerne les parcelles publiques : le bois valorisable sera déchiqueté pour faire du paillage et le bois non valorisable sera mis en tas le long de buissons afin de limiter les coûts d'exportation. En se dégradant, il servira également d'habitats à des insectes.

Tas de bois en amont du Berg

Abattage sélectif de la ripisylve

Poêle-Feu avant travaux

Poêle-Feu après travaux

LES TROTTOIRS L'AFFAIRE DE TOUS

UNE BALAYEUSE nettoie les rues de la commune, mais chacun peut balayer devant sa porte et dans les caniveaux : feuilles mortes, neige, verglas…

➔ **L'INTERDICTION DE L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES SUR LES TROTTOIRS** compliquent le travail de nos agents, avec comme unique recours le désherbage mécanique, plus exigeant en temps de travail et nécessitant plus de passages.

Nous vous invitons donc à être plus tolérant et accepter les repousses ou prendre des initiatives personnelles devant chez vous.

➔ **ÉLAGAGE :** Chaque propriétaire a également l'obligation d'élaguer les branches de haies ou d'arbres qui débordent de sa propriété sur les trottoirs, les voies de circulation et chez son voisin.

POLLENIZ
PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

La protection des végétaux
La préservation de l'environnement et de la santé publique

POUR QUI ?

L'association est ouverte aux professionnels (productions agricoles et revendeurs de végétaux), aux collectivités territoriales, aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés…

POURQUOI ?

POLLENIZ veille au bon état sanitaire des végétaux et produits végétaux (productions agricoles, végétaux des espaces verts, végétalisés, naturels…) pour éviter des impacts économiques, environnementaux et de santé publique dus aux dangers phytosanitaires, à des espèces exotiques envahissantes (Ragondin, Frelon asiatique), à des espèces animales ou végétales posant des problèmes de santé publique (Berce du Caucase, Ambroisie à feuilles d'armoise).

POLLENIZ publie régulièrement ses bulletins de santé du végétal et son flash sanitaire mensuel.

QUI SOMMES-NOUS ?

- POLLENIZ est issue de la fusion régionale de la FREDON et des FDGDON, en Pays de la Loire.
- 67 collaborateurs permanents
- 15 à 20 collaborateurs temporaires pour faire face à certaines activités saisonnières
- un réseau de bénévoles, opérateurs acteurs de la ruralité, mais également des moyens opérationnels adaptés et spécialisés.
- POLLENIZ intervient sur l'ensemble de la région Pays de la Loire avec un siège social dans le Maine-et-Loire et 4 antennes départementales en Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe et Vendée.

POLLENIZ 85
Allée des Druides - BP 141
85004 LA ROCHE-SUR-YON Cedex 1
02 51 47 70 61
polleniz85@polleniz.fr
www.polleniz.fr
Facebook, Twitter et LinkedIn

VENDÉE LE DÉPARTEMENT

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

▶ Le Service d'Accompagnement Médico-Social A Domicile (SAMSAD) est un service du Conseil Départemental de la Vendée destiné à aider les personnes âgées et leur famille dans les différentes démarches de soutien à domicile : accueil, informations, orientation et coordination.

▶ Le SAMSAD est une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels médicaux, paramédicaux, de travailleurs sociaux et de secrétaires médico-sociales. Service gratuit.

▶ PMI (Protection Maternelle et Infantile) : accueil, informations, accompagnement de l'enfant et de la famille

- 1 quai Est du Port - 85400 LUÇON 02 51 97 69 69
- 22 rte de Nantes - 85210 STE-HERMINE 02 51 97 69 30

DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES

Taxis, famille, voisins peuvent être des réponses aux besoins de déplacements, mais pour certains habitants, ces solutions ne sont pas envisageables.

- La mairie et un référent vous apporteront les informations nécessaires afin d'accéder à ces déplacements solidaires. **Le référent met en relation le bénévole qui accepte de transporter et le bénéficiaire qui souhaite être conduit.**
- **Un engagement de respect mutuel** est convenu entre les membres de l'association afin de ne pas altérer l'éthique de l'association.
- **Appel aux personnes** qui souhaitent se rendre utiles et proposer quelques heures dans la semaine.
- Cotisation : **4 €/an** pour devenir membre de l'association.
  - La Mairie 02 51 27 81 52
  - Jacques BIRAULT 06 79 54 19 16

ADMR
la référence du service à la personne

- SORTIES ET LOISIRS
- TÉLÉASSISTANCE
- COURSES ET REPAS
- MÉNAGE - REPASSAGE
- AIDE À LA TOILETTE
- GARDE DE JOUR ET DE NUIT
- AIDE À LA PERSONNE ET À SON CADRE DE VIE
- MÉNAGE - REPASSAGE
- GARDE D'ENFANTS À DOMICILE
- SOUTIEN À L'OCCASION D'UN CHANGEMENT FAMILIAL
- ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP EN STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF

CONTACTEZ-NOUS !

43, route de NANTES
85210 SAINTE HERMINE

SAD
Service d'aide et de soins
A domicile
02.51 28.84.11
paysdesaintehermine@admr85.org
Permanence physique : **du lundi au vendredi de 9h à 12h30**
Permanence téléphonique : **de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h**
En dehors des horaires contacter le : **02.51.44.11.55**

SSIAD
Service de soins infirmiers
A domicile
02.51.97.81.08
ssiad.sainte.hermine@orange.fr
Permanence bureau : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h30 à 12h30
Et sur RDV

NOS VALEURS :
La personne dans sa globalité est au centre de notre action, nos interventions sont fondées sur le respect de la personne, de ses besoins de son choix de vie, de sa famille, et de son environnement. Irriguées par le bénévolat, nos valeurs sont également basées sur l'entraide, la solidarité et la non- discrimination.

BENEVOLES REJOIGNEZ-NOUS à l'ADMR
Selon le temps que vous désirez y consacrer, les bénévoles peuvent : faire des visites de convivialité, aider les personnes à définir leurs besoins, réaliser des démarches administratives, participer au fonctionnement de l'association.

mission locale du Sud Vendée

ANTENNE DE LUÇON

14 pl. du Général Leclerc
85400 LUÇON

ACCUEIL

Du Lundi au Jeudi
9h - 12h30 / 13h30 - 17h30

Vendredi
9h - 12h30 / 13h30 - 16h30

contact@mlsv.fr

ACCUEILLE, INFORME, ACCOMPAGNE LES JEUNES de 16 à 25 ANS

sortis du système scolaire en recherche d'un soutien vers l'autonomie et l'emploi.
Un lieu d'information sur les droits, les démarches de la vie quotidienne
Une équipe dédiée à l'accompagnement des jeunes pour :

- RECHERCHE D'EMPLOI
- SUIVI PERSONNALISÉ
- AIDE À L'ORIENTATION
- FORMATION
- LOGEMENT & MOBILITÉ
- SANTÉ, LOISIRS, CITOYENNETÉ

www.missionlocalesudvendee.com

16 > 25 ANS

CONSTRUISONS

ENSEMBLE...

- PROJET & ORIENTATION
- EMPLOI & FORMATION
- LOGEMENT &TRANSPORT
- SANTÉ & LOISIRS...

GROUPE MSSV
MULTI SERVICE SUD VENDÉE

MULTI'service
LOC'service
INTERIM'service
HABITAT'service

30 ANS D'EXPÉRIENCE

S! services à la personne

LOUEZ AUSSI NOTRE MATÉRIEL GRÂCE À

LOC'service

Et tout devient plus simple !

Pour un quotidien plus serein...
entre vie de famille et vie professionnelle !

Pro ou perso, LE GROUPE MSSV est la réponse à vos besoins de personnel

Vous êtes en recherche d'activité professionnelle ?

LE GROUPE MSSV VOUS PROPOSE DES OFFRES D'EMPLOI SUR MESURE !

GROUPE MSSV
MULTI SERVICE SUD VENDÉE

MULTI'service
LOC'service
INTERIM'service
HABITAT'service

10 bis rue de l'Ancien Hôpital
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 69 39 39
www.mssv.fr
mssvdefii@wanadoo.fr

LA GESTION DES DÉCHETS

➥ EN DÉCHÈTERIE À PARTIR DE 2020 :

Consignes à respecter afin de limiter le temps d'attente et d'optimiser le tri de vos déchets :

- **Trier** ses déchets par matière avant le départ en déchèterie pour gagner du temps sur site
- **Bâcher** son chargement pour éviter les envols pendant le transport (beaucoup de déchets sont retrouvés en bord de route)
- **Patienter** à l'entrée de la déchèterie, le temps que l'agent procède à l'enregistrement du passage et autorise le dépôt
- **Stationner** son véhicule en haut de quai et rouler au pas dans la déchèterie
- **Éviter** au maximum le samedi et les heures de grande affluence
- **Ne pas hésiter** à solliciter l'aide et le conseil de l'agent en cas de doute sur un déchet
- **Ramasser** les éléments tombés sur la chaussée après vidage et laisser la place propre

➥ MISE EN PLACE DES POINTS DE REGROUPEMENT

- **Le principe** : les particuliers doivent désormais rassembler leur bac d'ordures ménagères et/ou sacs jaunes sur des points de regroupement marqués au sol par un rond blanc.
- **Ces marquages au sol**, effectués par les agents de la Communauté de communes pendant la collecte, rassemblent entre 2 et 4 bacs, à proximité des habitations concernées (déplacement maximum de 10 à 20 mètres).
- **L'objectif** : diminuer le nombre d'arrêts, améliorer les conditions de travail des agents, réduire les nuisances sonores et l'impact sur l'environnement ; les tournées ne sont pas changées.

➥ CONSIGNES POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ET DES SACS JAUNES

- **Sortir** son bac d'ordures et les sacs jaunes la veille de la collecte (les heures de ramassage pouvant être avancées pour des raisons techniques)
- **Positionner** impérativement son bac sur les points de regroupement, avec les poignées orientées côté route.
- **Identifier** votre bac par le n° de rue pour vous faciliter sa récupération après la collecte

UN PROBLÈME AVEC UN POINT DE REGROUPEMENT ?

Contactez le Pôle déchets de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : 02 51 97 64 64

OUVERTURES DES DÉCHETERIES

➲ **DERNIER ACCÈS AUX DÉCHETTERIES :**
15mn AVANT LA FERMETURE

STE GEMME-LA-PLAINE, ZA de Champéreau

HIVER (oct. à mars)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		14h - 16h30
Mercredi		14h - 16h30
Jeudi	9h - 12h30	
Vendredi		14h - 16h30
Samedi	9h - 12h30	

ÉTÉ (avril à sept.)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		14h - 17h30
Mercredi		14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h30	
Vendredi		14h - 17h30
Samedi	9h - 12h30	

STE HERMINE, Chemin de Choreau

HIVER (oct. à mars)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	9h - 12h30	
Mardi	9h - 12h30	14h - 16h30
Mercredi	9h - 12h30	
Jeudi		
Vendredi	9h - 12h30	
Samedi		14h - 16h30

ÉTÉ (avril à sept.)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	9h - 12h30	
Mardi	9h - 12h30	14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h30	
Jeudi		14h - 17h30
Vendredi	9h - 12h30	
Samedi		14h - 17h30

LA CHAPELLE-THEMER, La Savonnette

HIVER (oct. à mars)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		14h - 16h30
Mercredi		14h - 16h30
Jeudi	9h - 12h30	
Vendredi		14h - 16h30
Samedi	9h - 12h30	

ÉTÉ (avril à sept.)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		14h - 17h30
Mercredi		14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h30	
Vendredi		14h - 17h30
Samedi	9h - 12h30	

Trivalis
ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS

L'APPLICATION MOBILE TRIVAOU

POUR SAVOIR OÙ DÉPOSER VOTRE DÉCHET : entrez son nom ainsi que le nom de la commune. Vous pourrez également découvrir quelle collectivité s'occupe de vos déchets et connaitre les différents moyens de contact en cas de besoin.

→ **Nos chemins ne sont pas des déchèteries**

→ **Seuls les papiers et les verres doivent être mis dans les containers prévus à cet effet. Les autres déchets doivent être emmenés dans les déchèteries !**

SANTÉ : UNE OFFRE SOLIDAIRE POUR LES HABITANTS

VOTRE CONSEILLÈRE MUTUALIA

Caroline CABRERA.....02 51 36 61 30

Votre mairie et MUTUALIA GRAND-OUEST s'associent pour vous proposer **une mutuelle simple et à petit prix**.

Labellisée ''LUCIE'', Mutualia Grand-Ouest concrétise son engagement dans l'accès aux soins pour tous, à travers une offre santé performante respectant les capacités financières de chacun.

- Ainsi, vous pouvez composer la garantie qui vous convient en choisissant entre 4 formules, de la prise en charge minimale à une couverture complète.
- Le contrat Mutualia propose 2 renforts pour compléter les remboursements en optique, dentaire et appareillage, ainsi que 3 forfaits bien-être et prévention.
- Bénéficiez également, en inclusion au contrat, de l'assistance, du réseau de soins optique pour des lunettes moins chères et du partenariat avec un grand groupe français d'audioprothèses.
- Enfin, Mutualia met à votre disposition un ensemble de services de proximité, en lien avec la commune pour vous accompagner dans votre quotidien.

LA BANQUE MOBILE DU CRÉDIT AGRICOLE

Dans un objectif de proximité avec ses clients et afin de proposer un service bancaire en zone rurale, le Crédit Agricole a mis en place une banque mobile qui sera présente sur la commune :

CHAQUE SEMAINE IMPAIRE

tous les mardis après-midi de 15h30 à 18h15

ACCES INTERNET

VENDÉE NUMÉRIQUE CONTINUE SON DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT :

- Pour LA RÉORTHE, l'échéance approche. Initialement prévu pour 2025, la commune devrait finalement être « fibrée » pour 2023. D'ores et déjà, les équipements de St Juire, derrière lesquels Féole et le Bourg sont raccordés, ont subi une montée en débit. Une fibre optique a été enfouie entre Casserole et l'entrée sud de Féole. En 2020, Vendée Numérique va passer la fibre entre l'entrée de Féole et le parking (près de l'ancienne boulangerie), en procédant en même temps à un effacement des réseaux. Ensuite, la fibre est posée en aérien sur les poteaux existants, pour rejoindre d'une part la Rue de la Bouillée, d'autre part la zone d'activité et les relais de téléphonie.
- Ensuite, ce sera la pose d'une armoire PM (Point de Mutualisation) le long de la route, juste au-dessus du cimetière. De cette armoire, partiront les fibres destinées dans un premier temps aux structures communales (Mairie, écoles), puis aux habitants.
- L'objectif de Vendée Numérique est de raccorder 100 % des Vendéens au très haut débit d'ici 2025.
- Des solutions alternatives ont aussi été mises en place (satellite, radio) pour couvrir certaines zones.
- Vendée Numérique organise des réunions publiques d'information quand la commune approche de la disponibilité du très haut débit.

PLUS D'INFO SUR :

www.vendeenumerique.fr

Éligibilité à confirmer par l'opérateur

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU

Renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou sur www.FAIRE.fr

8 RÉFLEXES À ADOPTER

1. **Vous voulez faire des économies d'énergie ?** Pour savoir quels travaux réaliser et connaître ɛs aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE
2. **Les services publics ne démarchent jamais !** Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.
3. **ɛmarché ?** Ne donnez pas vos coordonnées bancaires ɹe signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit t être dissimulé dans la liasse de documents présentés.
4. **Ne vous précipitez pas :** Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.
5. **Méfiez-vous des offres trop alléchantes !** Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.
6. **Si vous avez contracté un crédit,** ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.
7. **Un litige ?** Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.
8. **Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?** Contactez la DGCCRF.

LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE

15	17	18	112	114	32 37	119	39 19
SAMU	Police Gendarmerie	Pompiers	Toutes urgences	Mal entendant	Pharmacie de garde	Enfance maltraitée	SOS Femme Violence Conjugale

EN CAS D'URGENCE VITALE COMPOSEZ LE 15

Maison de services au public

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

43bis rue du 11 Novembre
85450 CHAILLÉ-LES-MARAIS

Angélique PROQUIN
02 51 56 70 88
06 31 90 67 53

maisondeservicesaupublic@sudvendeelittoral.fr

DU LUNDI AU VENDREDI
8h45 - 12h15 / 13h - 16h30

Une animatrice est à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans toutes vos démarches en ligne en toute confidentialité (Eemploi, santé, logement, famille, mobilité, droits…). Sur place : un ordinateur, une imprimante, un scanner et une photocopieuse.

➲ **Flyer disponible à la mairie** (*liste de documents indispensables pour vos démarches*)

La Maison de Services au Public (MSAP) est labellisée ''Maison France Service'' (MFS) au 1er janvier 2020 : elle remplit les conditions demandées par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (Charte d'engagement et nouveau bouquet de services).

PERMANENCES ITINÉRANTES

➔ SEMAINES PAIRES :

- **LA CAILLÈRE-ST HILAIRE** — **MAIRIE : 1, rue de la Mairie**
  Mardi tous les 15 jours : 9h - 12h
- ST MICHEL-EN-L'HERM — OFFICE DE TOURISME SVL : 4, route de Luçon
  Jeudi tous les 15 jours : 13h30 - 16h30

➔ SEMAINES IMPAIRES :

- MAREUIL-SUR-LAY / DISSAIS — PÔLE SOCIAL : 35, rue de la Boulaye
  Jeudi tous les 15 jours : 13h30 - 16h30

NOUVEAUX ARRIVANTS

FICHE POPULATION : Vous venez vous installer dans notre commune et nous sommes heureux de vous y accueillir mais afin de mettre à jour notre FICHIER POPULATION, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie.

ÉLECTIONS : L'inscription n'est pas automatique lorsque vous êtes radié de votre commune de départ.

LISTES ÉLECTORALES

POUR LES JEUNES AYANT ATTEINT 18 ANS, l'inscription se fait d'office s'ils ont été recensés pour la journée d'appel à la défense à leurs 16 ans, sinon ils doivent se présenter à la Mairie au moment de leur majorité munis de leur Carte nationale d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

ANIMAUX DOMESTIQUES

➔ **CHIENS ERRANTS :** Tout propriétaire doit prendre les mesures nécessaires pour éviter la fuite de ses animaux présents sur sa propriété. La Communauté de communes a mis en place sur l'ensemble du territoire, une fourrière communautaire. Ainsi les chiens errants et tous ceux qui sont trouvés sans surveillance seront conduits en **fourrière au HAMEAU CANIN à LUÇON**. Ensuite, ils seront soit transférés dans un refuge, soit euthanasiés à l'issue du délai de garde réglementaire (8 jours), si leur propriétaire reste inconnu et si aucune solution alternative n'a été trouvée.

➔ **SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL**, n'hésitez pas à les contacter. Lorsqu'un chien ou un chat est réclamé par son propriétaire, ce dernier doit, pour le récupérer, acquitter les frais de capture, de nourriture, de garde, de transport, de soins et d'identification.

LE HAMEAU CANIN > 06 40 07 74 64
Chemin de la Colinerie - 85400 LUÇON
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
le samedi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

➔ **PROPRETÉ !** sur l'ensemble du territoire, les propriétaires sont tenus d'assurer la propreté des lieux de passage de leurs bêtes et d'y nettoyer les déjections qu'ils y ont laissées.

➔ **CHIENS DE 1re ET 2e CATÉGORIE** (dits dangereux) doivent obligatoirement faire l'objet d'une DÉCLARATION EN MAIRIE, avoir leur CERTIFICAT DE VACCINATION à jour et une attestation de responsabilité civile. Ces chiens doivent obligatoirement circuler MUSELÉS ET TENUS EN LAISSE.

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site ***https://timbres.impots.gouv.fr/***

J'identife une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justifcatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite ***https://permisdeconduire.ants.gouv.fr***

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne ***https://immatriculation.ants.gouv.fr***

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur .

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur ***https://immatriculation.gouv.fr***, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

OUVERTURE DE LA MAIRIE 02 51 27 81 52

Mardi et Jeudi ..... 14h à 18h
Mercredi ..... 8h30 à 12h30
Vendredi ..... 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Samedi des semaines paires ..... 9h à 12h

MONSIEUR LE MAIRE reçoit..... le mardi après-midi sur RDV

ALLO SERVICE PUBLIC 3939

- *Consultez le site ..... www.service-public.fr*
- *Site de la Préfecture ..... www.vendee.gouv.fr*
- *Site du Conseil Départemental ..... www.vendee.fr*
- *La réponse à vos questions sur les sujets de la vie : formation, social, papiers, logement, travail, justice, famille…*

AGENCE POSTALE À FEOLE 02 51 27 81 70

51 Rue Georges Clemenceau
Lundi au vendredi ..... 9h - 11h15
Samedi ..... 9h - 11h45

Levée du courrier ..... du lundi au vendredi à 9h et 11h15 aux boîtes postales situées dans le bourg de la Réorthe, Rue de l'Eglise, à La Leue, à l'angle de la Route Nationale et de la Rue Abbé Gaillard.

ASSISTANTES MATERNELLES

- *Retrouvez la liste des assistantes maternelles à jour sur le site www.vendee-enfance.fr ou à la mairie, ou page 45.*

ASSISTANTE SOCIALE 02 51 97 69 30

CENTRE MÉDICO-SOCIAL, 22 route de Nantes .. à STE HERMINE

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES. www.impots.gouv.fr

39 rue Flandres Dunkerque ..... 85210 SAINTE-HERMINE
Trésorerie municipale 02 51 27 36 72

CONCILIATRICE

Jocelyne GABORIEAU ..... Permanence à la maire de Ste Hermine

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Jacky JOCCOTTON 02 51 56 21 34
Ou pour annoncer vos animations ..... www.infolocale.fr

DDTM 02 51 50 11 50

Dir. Dép. des Territoires et de la Mer : 19 Bd du Chail à FONTENAY-LE-COMTE

EDF 0 810 85 00 85

SUEZ ..... 02 28 15 31 50 / 0 969 320 404

11 Rue des Forêtis, PA Polaris ..... 85110 CHANTONNAY

MAISON DE L'ÉTAT (SOUS-PREFECTURE) 02 51 50 14 20

16 Quai Victor Hugo ..... 85201 FONTENAY-LE-COMTE Cedex

MISSION LOCALE .....www.missionlocalesudvendee.com

- **FONTENAY-LE-COMTE** : 47 rue Tiraqueau ..... 02 51 51 17 57 mission-locale-sud-vendee@wanadoo fr
- **LUÇON** : 12 av de Lattre de Tassigny 02 51 56 89 12

POINT ACCUEIL CAF 0 810 258 510

23 bis rue Jean Gabin ..... LUÇON

PÔLE EMPLOI 39 49

- **FONTENAY-LE-COMTE** Cedex 12, rue de la Chapellerie www.pole-emploi.fr
- **LUÇON** : Antenne, 2 Rue des Liquidambars

ORANGE 0 800 10 14 85

SERVICES INTERCOMMUNAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL (CCSVL) 02 51 97 64 64
107 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny ..... 85400 LUÇON
accueil@sudvendeelittoral.fr

MÉDIATHÈQUE PIERRE MENANTEAU 02 51 56 10 90
Rue de l'Adjudant Barrois ..... 85400 LUÇON
mediatheque@sudvendeelittoral.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE 02 51 28 85 12
35 route de Nantes ..... 85210 STE HERMINE
emi.saintehermine@sudvendeelittoral.fr

CENTRE AQUATIQUE 02 51 56 3 78
1 Quai Est du Port ..... 85400 LUÇON
accueil-piscine-lucon@sudvendeelittoral.fr

CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE 09 67 18 09 35
62 avenue des Frênes ..... 85210 STE HERMINE

MAISON DE L'ENFANCE 02 51 27 86 82
Avenue des Albizias ..... 85210 STE HERMINE

3 ACCUEILS DE LOISIRS 02 51 30 47 09
60 chemin de l'Anglée ..... 85210 STE HERMINE
16 rue des Ecoliers ..... 85400 STE GEMME-LA-PLAINE
1 rue des Vergers ..... 85410 LA CAILLÈRE

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC 02 51 56 70 88
43 rue du 11 Novembre ..... 8545 CHAILLÉ-LES-MARAIS

SERVICE DU DROIT DES SOLS 02 28 14 20 20
22 route de Nantes ..... 85210 SAINTE HERMINE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 02 51 97 64 64
107 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny ..... 85400 LUÇON

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 02 51 30 51 15
107 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny ..... 85400 LUÇON

SERVICE TOURISME INTERCOMMUNAL 02 28 14 20 13
Rond-point "La Delphine" ..... 85580 ST MICHEL-EN-L'HERM

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SUD VENDÉE LITTORAL 02 51 56 37 37
info@sudvendeelittoral.com ..... Site : www.sudvendeelittoral.com

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE (MDSF) 02 51 97 69 69
1 quai Est du Port ..... 85400 LUÇON

➥ **Accompagnement des personnes âgées**

NOS PROS !

ARTISANS

CARRELEUR

AUGER Mickaël
12 rue Abbé Gaillard - LA LEUE
02 51 48 55 34

COUVREUR-CHARPENTE

CREA OSSABOIS
ZA Le Champs Marotte
02 51 28 74 97

DOMOTIQUE ET SÉCURITÉ

DOMOTIQUE 85
Automatisme de l'habitat
155 rue G. Clemenceau - FÉOLE
02 51 56 72 96
www.domotique85.fr

MAÇONNERIE

BG MAÇONNERIE RÉORTHAISE
Couverture - Maçonnerie Assainissement
ZA Le Champ Marotte
02 51 28 74 97
Francis : 06 35 15 39 48
Bernard : 07 71 11 60 65
bgmaconneriereorthaise@orange.fr

LG ECO - GAUTRON Laurent
Maisons écologiques
4 impasse du Four
06 45 01 97 70
lg.eco@orange.fr

MENUISERIE

GRILLARD David
124 rue Nationale - LA LEUE
02 51 94 46 60

PAYSAGISTE / ENTRETIEN

MÉRIDIONALE VERT
Création parcs et jardins
ZA Le Champs Marotte
02 51 27 24 06
Arnaud PICARD
06 86 80 65 92
meridionale.vert2@orange.fr

MERIDIONALE SERVICES
Entretien des espaces verts pour particuliers / Déduction d'impôts 50%
ZA Le Champs Marotte
Thomas DRAPEAU
06 49 85 31 25
meridionale.services@gmail.com

MERIDIONALE ENVIRONNEMENT
Entretien des collectivités et entreprises / Abattage et élagage d'arbres aux particuliers
ZA Le Champs Marotte
Thomas DRAPEAU :
06 49 85 31 25
meridionale.environnement@gmail.com

OZAE - Antoine POTIER
Graviers-déco
ZA Champ Marotte
06 74 92 80 47
chantonnay@ozae-graviersdeco.com

PLOMBERIE / CHAUFFAGE

LAFOSSE Jean-Paul
Rue du Champ des Fiefs
06 78 18 02 82
contact@plomberie-lafosse.com
www.plomberie-lafosse.com

ZEN&EAU Mathieu LESAGE
108 rue de la Poirasse
07 88 02 91 27
zeneau8@gmail.com

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Bernadette BERTREUX
51 rue du Champ des Fiefs
02 51 28 60 85

Katia BORDAGE
19 rue du Champ des Fiefs
02 51 27 81 09

Laëtitia CARTRON
4 La Coudraie
02 44 59 60 47 - 06 21 77 71 60

Gwendoline DAUGAN
34 Rue du Féolet
06 62 02 21 26

Sophie DELRUE
24 rue du Stade
07 83 63 46 35

Blandine JOUIN
55 rue Abbé Gaillard - LA LEUE
02 51 06 09 99

Jocelyne OUVRARD
Le Calvaire
5 rte de St Martin-Lars
02 51 27 81 36

Angélique PRUGNEAUX
14 Rue des Noyers
06 75 13 35 54

Christiane RENAUD
29 rue du Féolet - FÉOLE
02 51 27 89 41

COMMERCES

RESTAURANT LES ROUTIERS

GAUTUN CHRISTIAN
4 rue Nationale - LA LEUE
02 51 94 41 46

BIEN-ÊTRE

DIGI FORM

Amincissement et anti-stress
89 rue des Roullières - FÉOLE
06 20 05 57 97

YOGA

Nathalie MOUNE
Cours adultes et enfants
85 rue du Lac - LIBAUD
06 32 98 99 67
www.yoga-nat.fr

ENTREPRISES

MATERIEL AGRICOLE

LOUINEAU-TURPAUD SARL
75 rue des Diligentes - FÉOLE
02 51 27 82 23

MATÉRIEL MÉDICAL

HELYTIS-SOLIMEKA
ZA Champ-Marotte
02 51 27 89 89
d.papin@solimeka.fr
contact@helytis.fr
www.helytis.fr

TRAVAUX PUBLICS

Patrick et Franck RENAUDET
Terrassement, assainissement et location de matériel (tracteur, pelle)
Landrie
06 14 59 57 76
www.travaux-publics-renaudet.com

GÎTES

GÎTES COMMUNAUX

LES VALLÉES
6 pers. / 85 m² + grand espace vert + terrasse close de 50 m²

LES TERRASSES
5 pers. / 55 m² + terrasse + grand espace vert de 200 m²

Réservations auprès de Gîtes de France.

GÎTES PARTICULIERS

LES SENTIERS DE LIBAUD
Gîtes de France / 3 épis
46 rue du Lac
06 40 49 99 53

LA MULOTINE
La Coudraie
Grand gîte pour 4 à 20 pers.
lamulotine@gmail.com

L'OLIFANIERE
*Hébergement de tourisme 4**
3 route de la Pigarnière
LIBAUD
olifaniere@gmail.com

SERVICES

GARAGES

SARL AUVINET-COULON
Entretien, réparation et vente de véhicules automobiles légers - Agent RENAULT
14 rue Nationale
02 51 94 37 10

OFF ROAD TECHNOLOGIE Freddy VALADE
Préparation de véhicules de compétition
89 rue des Roullières - FÉOLE
09 67 54 16 63

TAXI RÉORTHAIS

GAUTRON JEAN-PIERRE
96 route de la Bouillée
02 51 97 37 02
06 03 26 33 96

VENTE À LA FERME

FROMAGES DE CHÈVRE

Dominique OUVRARD
FERME LES PAMPILLES RÉORTHAISES
Route de St Martin-Lars
06 76 24 83 94

Vente à la ferme de fromages de chèvre tous les vendredis de 16h30 à 19h

PORTES OUVERTES samedi 21 MARS 2020

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE

RELAIS PAROISSIAL DE SAINTE-MARIE-EN-HERMINOIS

L'Abbé Pascal FOUCHET est le curé de la paroisse Ste Marie-en-Herminois, soit 13 clochers, depuis le 1er septembre 2019.

Il est aidé dans son ministère par **l'Abbé Charles OGEREAU,** prêtre auxiliaire, et **Marc LUCAS,** Diacre.

CONVIVIALITÉ

Chaque année, un repas convivial est organisé par les relais de St Juire et La Réorthe, début octobre.

Toute la population est vivement invitée à ce REPAS le dimanche 4 OCTOBRE 2020.

MESSES ET CÉLÉBRATIONS

Se référer au bulletin paroissial ou au tableau d'infos de chaque église.

Pour les baptêmes, mariages et sépultures, prendre contact avec le presbytère : PERMANENCE du mardi au samedi de 10h à 12h.

CATÉCHÈSE

Pour les enfants : dès le tout jeune âge, avec l'Éveil à la Foi (2-7 ans), ou, normalement, lorsque l'enfant est en CE1. Les inscriptions sont prises en début d'année scolaire, mais il est toujours possible de rejoindre un groupe en cours d'année.

Pour les adultes : formations pour les 24-45 ans, soirée biblique, etc.

POUR TOUS LES ÂGES

Parcours ALPHA se renseigner auprès de Marc LUCAS : 06 30 18 72 10

Presbytère DE SAINTE HERMINE

Permanence : NOUVEAUX HORAIRES
Mardi au samedi de **10h à 12h**

4 rue Lafayette
85210 STE HERMINE

Prêtre : Pascal FOUCHET
Prêtre auxiliaire : Charles OGEREAU
Diacre permanent : Marc LUCAS

02 51 27 34 59
Sainte-hermine@catho85.org

RESPONSABLE POUR LA RÉORTHE

Chantal AUVINET
26 rue Nationale - 85210 La Réorthe
02 51 46 81 59

LE BULLETIN PAROISSIAL

Il paraît chaque mois.

Il informe des horaires et intentions de messes, ainsi que de toute l'actualité de notre paroisse et du diocèse.

Abonnement : 19€/an

CLINS D'OEIL À 2020 !

LES VOEUX DU MAIRE
Samedi 18 janvier 2020

Les prix des maisons fleuries ont été remis à :

- Mme Reine RAMPILLON pour le prix des **MAISONS CONTEMPORAINES**
- M. et Mme Jean DUBOIS pour le prix des **MAISONS NEUVES**

Le maire a accueilli une quarantaine de nouveaux arrivants !

L'AGENDA 2020

FÉVRIER

8	FCPRJ	BUFFET CAMPAGNARD	ST PHILBERT DU PT-C
8	ECOLE JEANNE D'ARC	PORTES OUVERTES DE 10H à 12H	ECOLE JEANNE D'ARC

MARS

7	CLUB ENTRE NOUS	CONCOURS DE BELOTE	SALLE CLEMENCEAU
3	CHASSEURS	BUFFET CAMPAGNARD	SALLE CLEMENCEAU
13	OGEC	VENTE DE PIZZAS	
20	CHANTS'SONS	CHANT'APPART C36	Chez M.et Mme Michel REMPILLON 62 Rue des Brandes - LA LEUE
21	AFN	REPAS	SALLE CLEMENCEAU
27 - 28	OGEC	COLLECTE DE VÊTEMENTS	ÉCOLE JEANNE-D'ARC

AVRIL

5	FOYER DES JEUNES	CHAMPI'TRAIL	STADE

MAI

8	MAIRIE	COMMÉMORATION VICTOIRE 1945	
16	LA MARELLE	CONCOURS DE PÊCHE	ÉTANG de FÉOLE
16	OGEC	VENTE DE PRÉFOUS	ÉCOLE JEANNE-D'ARC
30	STÉ DE CHASSE	CONCOURS DE PÊCHE	ÉTANG de BATAILLÉ - ST JUIRE

JUIN

13	ECOLE JEANNE D'ARC	KERMESSE	SALLE CLEMENCEAU
29	ECOLE DES DEUX LAYS	FÊTE DES PRIX	Salle Polyvalente - ST JUIRE

JUILLET

14	MAIRIE	FÊTE NATIONALE / FEU D'ARTIFICE	STADE
14	FOYER DES JEUNES	REPAS MOULES-FRITES	STADE

AOÛT

16	FCPRJ	FÊTE DU FOOT	STADE DE ST PHILBERT DU PT-C
23	FOYER RURAL	FÊTE DE L'ANGUILLE	STADE

SEPTEMBRE

6	ALER	RALLYE ÉQUESTRE et REPAS COUSCOUS	SALLE CLEMENCEAU
19	LA MARELLE / OGEC	MARCHE GOURMANDE	

OCTOBRE

4	PAROISSE	BUFFET CAMPAGNARD	SALLE CLEMENCEAU
19	CCAS	GOÛTER DES AÎNÉS	SALLE CLEMENCEAU

NOVEMBRE

11	MAIRIE	COMMÉMORATION ARMISTICE 1918	
11	ACL	MARÉORTHON	SALLE CLEMENCEAU
21	LA MARELLE	REPAS D'AUTOMNE	SALLE CLEMENCEAU
28	OGEC	MARCHÉ DE NOEL	SALLE CLEMENCEAU

MAIRIE DE LA RÉORTHE

18 rue du Lay
85210 LA RÉORTHE

02 51 27 81 52

mairie@la.reorthe.fr

www.lareorthe.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi ..... 14h - 18h
Mercredi..... 8h30 -12h30
Jeudi..... 14h - 18h
Vendredi..... 8h30 -12h30 / 14h - 17h
Samedi *(semaine paire)* ..... 9h - 12h

Suivez l'actualité de la commune en vous inscrivant à la Newsletter en cliquant en haut à droite sur la page d'accueil de notre site internet

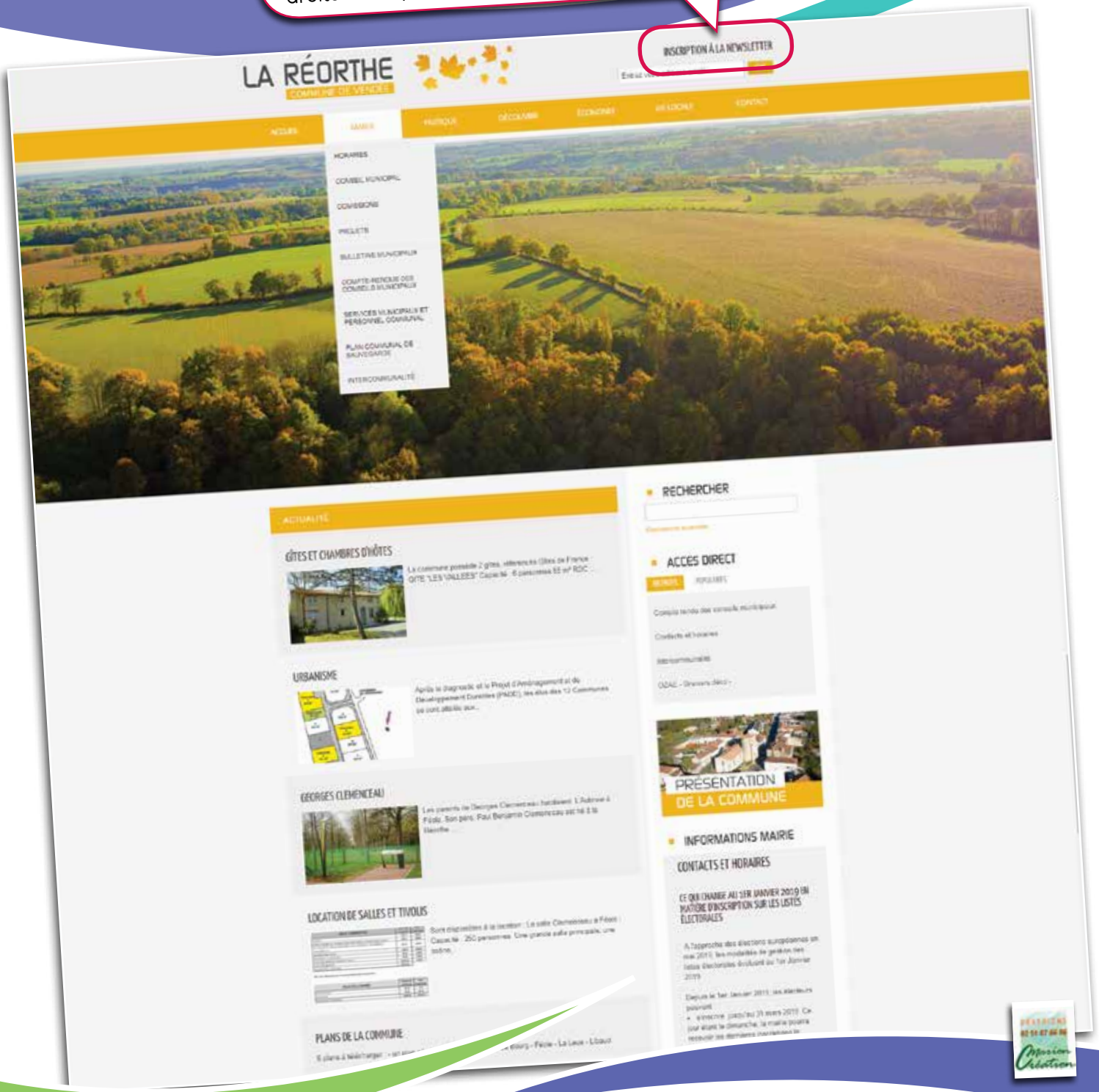

Directeur de publication : Jean-Claude AUVINET - Crédits photos : associations, mairie, Quentin Auger, Alexis Texier (photos Drone) - Tirage : 550 exemplaires - Janvier 2020